

Rapport annuel

2008-2009



CSSS DE MARIA-CHAPDELAINE
CÉNTRE MARIA-CHAPDELAINE
DOLBEAU

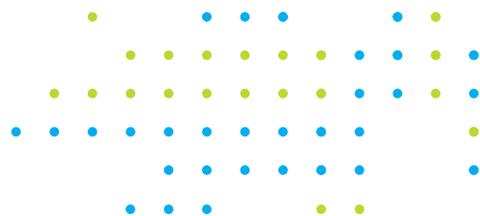
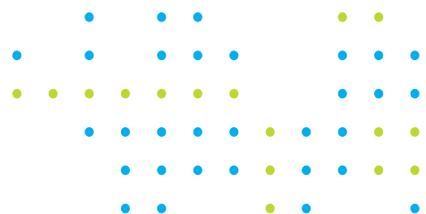


Table des matières

Lettre au président de l'Assemblée nationale	4
Message du président-directeur général	5
Membres du conseil d'administration au 1 ^{er} juin 2009	7
Organigramme de la Corporation	8
Membres du comité de direction au 1 ^{er} juin 2009	9
Profil de la Corporation	10
Entente-Cadre de gouvernance	11
L'Approche 3C	12
Faits saillants	13
États financiers	21
Rapport de la direction	22
Rapport du vérificateur	23
Résultats	24
Bénéfices non répartis	25
Surplus d'apport	25
Bilan	26
Flux de trésorerie	27
Notes complémentaires	28
Listes des projets	
Projets en planification	44
Projets en construction	48
Réception avec réserve en 2008-2009	52
Nouveau cadre de gestion	52
Cycle de vie d'un projet	56

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2009
Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Canada, 2009

ISSN : 1499-626X
ISBN : 978-2-550-56277-1





CSSS DE MASKINONGÉ
RÉSIDENCE AVELLIN-DALCOURT
LOUISEVILLE

Notre vision

POUR DES IMMEUBLES EN SANTÉ!

Être l'expert immobilier et financier de référence pour le réseau de la santé et des services sociaux.

Notre mission

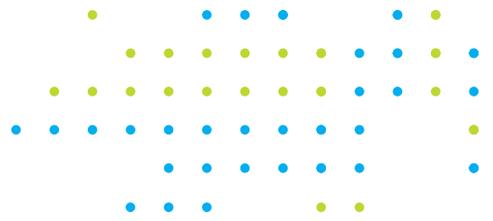
Concevoir et mettre en œuvre des solutions optimales en termes de qualité et de coûts en matière d'immobilisations et de financement qui répondent aux besoins des établissements et des autres intervenants du réseau de la santé et des services sociaux.

Nos valeurs

- Le respect envers nos clients et nos partenaires;
- L'imputabilité et le professionnalisme de nos ressources humaines;
- L'intégrité, la rigueur et la transparence dans nos actions;
- La responsabilité sur les plans social et environnemental.

Notre politique qualité

- Optimiser notre expertise dans la réalisation de nos services et produits;
- Satisfaire notre clientèle en répondant à ses besoins;
- Effectuer le travail en synergie et agir avec éthique;
- Réviser en continu l'efficacité de nos opérations et de notre système qualité pour arriver à démontrer notre valeur ajoutée au bénéfice de la santé et des services sociaux.



Lettre au président de l'Assemblée nationale

Monsieur Yvon Vallières
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

C'est avec plaisir que je vous présente le rapport d'activité de la Corporation d'hébergement du Québec pour l'année 2008-2009.

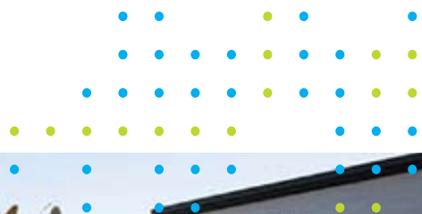
En sa qualité de référence immobilière pour le réseau de la santé et des services sociaux, la Corporation d'hébergement du Québec offre une expertise aux plans immobilier, technique et financier, de même que le financement nécessaire à la réalisation des projets d'immobilisations.

Dans ce contexte, son équipe pluridisciplinaire travaille avec engagement et innovation à concevoir puis à mettre en œuvre des solutions immobilières à valeur ajoutée afin de doter le réseau d'infrastructures fonctionnelles et modernes pour améliorer sans relâche la qualité, l'accessibilité et la continuité des soins pour la population du Québec.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le ministre,

Yves Bolduc





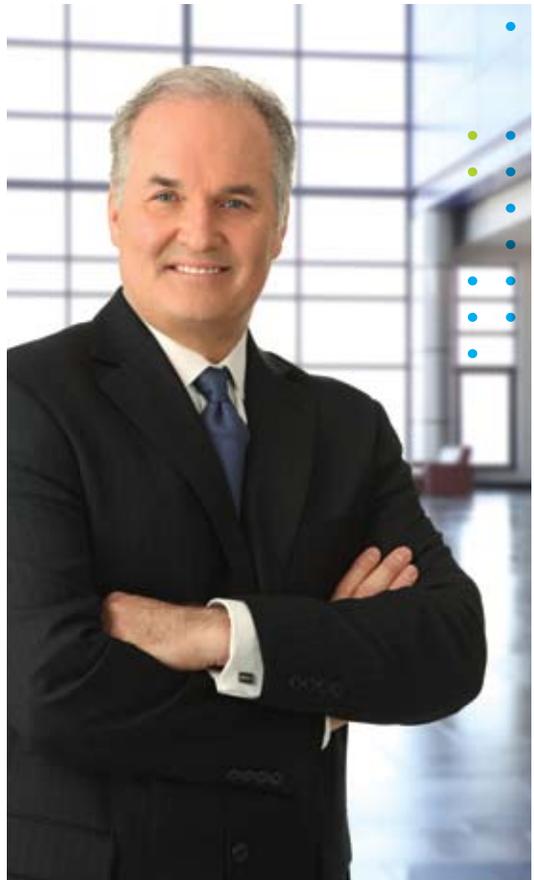
Message du président-directeur général

Entré en fonction le 6 avril 2009, c'est avec enthousiasme que j'ai entrepris mon mandat à la Corporation, et c'est avec détermination que j'entends mettre tout en œuvre pour offrir au ministère de la Santé et des Services sociaux et à tout le réseau des services de qualité, ainsi que des installations immobilières à la hauteur des besoins et des attentes du milieu médical et des usagers.

Priorité du gouvernement du Québec, le domaine de la santé et des services sociaux doit relever de nombreux défis. Afin de répondre aux exigences du monde médical, à l'évolution des technologies et aux changements dans les modes de dispensation des soins, le secteur sociosanitaire doit se doter d'un environnement physique adapté aux pratiques actuelles, et adaptable à celles du futur. Il doit se conformer aux lois, aux règlements, aux codes et aux normes qui encadrent la réalisation d'un projet d'immobilisations. Par ailleurs, en s'inspirant des principes de la Loi sur le développement durable ainsi que des valeurs fondamentales qui orientent la Corporation, cette dernière vise à intégrer une démarche de développement durable dans tous ses projets d'immobilisations. Les principes de consommation responsable, de qualité de vie et d'efficacité doivent se concrétiser par des actions précises telles, entre autres, l'application de mesures d'efficacité énergétique. Le virage vert doit définitivement faire partie de la gestion des projets. De surcroît, les investissements doivent être optimisés, et les projets doivent être finalisés selon l'échéancier.

LE RESPECT DU CONTENU, DU COÛT ET DU CALENDRIER DES PROJETS

Le nouveau cadre de gestion des immobilisations entré en vigueur en octobre 2008, qui établit les rôles et les responsabilités des parties prenantes, définit clairement l'imputabilité de la Corporation en ce qui a trait au respect du programme, de l'enveloppe budgétaire et de l'échéancier. Forte d'une équipe multidisciplinaire possédant des expertises aux plans immobilier, technique, contractuel et financier, dotée d'outils de gestion spécialisés ainsi que d'une approche en gestion de projet, L'Approche 3C – qui vise le respect du Contenu,

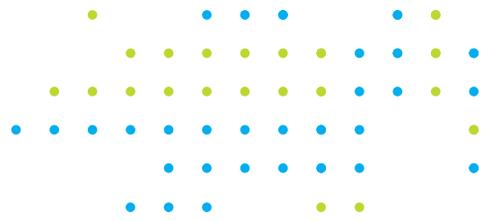


du Coût et du Calendrier – la Corporation possède les atouts nécessaires pour livrer au réseau de la santé et des services sociaux des projets qui respectent les paramètres fixés.

UN BÉNÉFICE DE 13,2 MILLIONS

Au terme de 2008-2009, la Corporation enregistre un bénéfice de 13,2 millions de dollars. Les produits et les charges totalisent respectivement 254,9 et 241,7 millions de dollars et sont en baisse comparativement à l'exercice financier précédent. L'écart s'explique, d'une part, par la diminution des revenus d'intérêt et, d'autre part, par une réduction des frais financiers nets due à des taux d'intérêt beaucoup plus faibles que l'an dernier. Il est à noter que les projets de construction ont nécessité en cours d'année l'injection de 273 millions de dollars.

L'actif de la Corporation atteint 4,5 milliards de dollars, alors que l'avoir de l'actionnaire se chiffre à 208,3 millions de dollars.



LA RÉFORME COMPTABLE GOUVERNEMENTALE

Fait majeur, la réforme comptable du gouvernement annoncée en septembre 2007 a entraîné une modification importante de nos états financiers. Autrefois qualifiée d'entreprise du gouvernement, la Corporation est depuis la réforme désignée comme autre organisme public. Afin de se conformer aux exigences gouvernementales et de présenter une cohérence avec les conventions comptables de l'ensemble des entités comprises dans le périmètre comptable du gouvernement, la Corporation a choisi un nouveau référentiel comptable pour la présentation de ses états financiers 2008-2009. La Corporation applique maintenant les normes de l'Institut Canadien des Comptables Agréés du secteur public. Cette première application a nécessité de traiter les données de façon rétroactive afin de rendre comparables les états financiers de l'exercice précédent.

UNE CIBLE UNIQUE : LA SATISFACTION DE LA CLIENTÈLE

L'année 2009-2010 s'annonce très active. Tout d'abord, les orientations de la Corporation seront revues lors d'un exercice de planification stratégique. Les axes d'intervention du plan d'affaires seront révisés en tenant compte des objectifs du système qualité. Il est important que le plan d'affaires et le système qualité convergent vers une cible unique : la satisfaction de la clientèle. Plus que jamais, la Corporation vise l'excellence dans sa prestation de services. Notre engagement à satisfaire la clientèle doit transparaître dans tous les secteurs de la Corporation et se refléter dans toutes ses actions. L'amélioration continue de nos processus de gestion, de même que le développement de tableaux de bord permettant un suivi rigoureux des projets seront au nombre des moyens qui permettront à la Corporation d'accroître sa performance et de répondre aux exigences du réseau.

Convaincue que les employés constituent sa force vive, la Corporation a élaboré en 2008-2009 un plan d'action dont l'objectif est l'attraction des meilleures ressources et la rétention de son personnel. L'enrichissement du système d'accueil et d'intégration des nouveaux employés, l'assouplissement des horaires de travail, de même que l'adoption de mesures de gestion qui favorisent un équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle sont quelques-uns des éléments qui seront mis en application en 2009-2010 afin de contribuer à la mobilisation et à l'épanouissement du personnel.

Par ailleurs, la Corporation assurera le suivi des recommandations formulées par le Vérificateur général du Québec dans le cadre du mandat portant sur l'optimisation des ressources.

Enfin, l'équipe de la Corporation continuera à apporter son soutien au directeur exécutif des projets de modernisation des centres hospitaliers universitaires de Montréal, et poursuivra ses activités dans le Dossier de santé du Québec.

REMERCIEMENTS

Pour leur implication soutenue, je désire rendre hommage aux administratrices et aux administrateurs de la Corporation. Je salue de façon particulière les membres qui ont quitté le conseil d'administration à la fin de l'année financière, soit messieurs Gaston Pellan et Michel Vaillancourt, et je tiens à souligner la contribution du président du conseil d'administration et président-directeur général sortant, monsieur Michel L. Lesage.

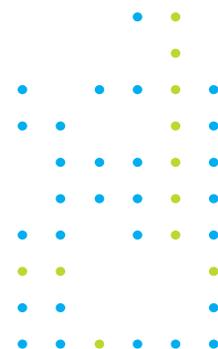
Je remercie nos partenaires du réseau de la santé et des services sociaux, de même que l'ensemble de nos fournisseurs pour leur collaboration au bon déroulement des affaires de la Corporation.

À tous les employés qui travaillent quotidiennement à la réalisation de multiples dossiers et qui sont les véritables artisans de la Corporation, je dis un merci sincère et chaleureux pour l'effort constant démontré et la qualité des résultats obtenus.

Dans le but de remplir pleinement et efficacement son rôle de gestionnaire des projets immobiliers, la Corporation s'engage à être proactive, à assurer une vigie constante et à déployer toute son énergie afin de participer à la création d'un patrimoine immobilier durable qui aura des retombées positives pour le réseau, de même que pour les usagers. Toute l'équipe de la Corporation travaille...

POUR DES IMMEUBLES EN SANTÉ !

Michel Gagnon





Membres du conseil d'administration

au 1^{er} juin 2009



M. Michel Gagnon
Président-directeur général
Corporation d'hébergement
du Québec
*Président du conseil
d'administration*



M^{me} Diane Laboissonnière
Présidente-directrice générale
CRSSS de la Baie-James



M. Michel Lapointe
Directeur général
Hôpital Rivière-des-Prairies



M. Claude Ouellet
Directeur général adjoint au budget
Ministère de la Santé
et des Services sociaux



M^{me} Réjeanne Pilote
Directrice générale
Centre de santé et de services
sociaux de Papineau



M^{me} Ginette Bijou
*Conseillère en sécurité
financière*
Financière Sun Life



M^{me} Louise Rochette
*Directrice des services
administratifs*
Société de transport de Lévis
Présidente du comité de vérification

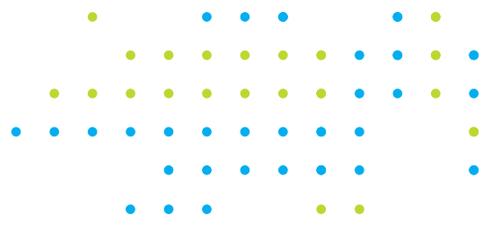


Maître Claude Gilbert
*Vice-président aux affaires
juridiques et secrétaire général*
Corporation d'hébergement du Québec
*Secrétaire du conseil
d'administration*

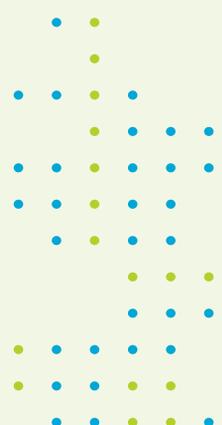
RELEVÉ DES PRÉSENCES DES ADMINISTRATEURS AUX RÉUNIONS DU CONSEIL ET DES COMITÉS

Membres	Date de nomination	Conseil d'administration	Comité de vérification	Comité de ressources humaines	Comité exécutif
Ginette Bijou	2006-10-18	6		2	10
Michel Gagnon	2009-04-06				
Diane Laboissonnière	2007-08-07	4			
Michel Lapointe	2006-10-18	6	4	2	
Michel L. Lesage	2003-11-24 Départ : 2009-04-05	7		2	13
Claude Ouellet	2006-10-18	6			
Gaston Pellan	2005-06-23 Départ : 2009-03-31	6			11
Réjeanne Pilote	2006-10-18	3			
Louise Rochette	2003-03-03	6	4		
Michel Vaillancourt	2005-06-23 Départ : 2009-03-31	6	3		

Le code d'éthique et de déontologie des administrateurs, de même que le code de déontologie des employés peuvent être consultés dans le site Internet de la Corporation à l'adresse : www.chq.gouv.qc.ca



Organigramme de la Corporation



Membres du comité de direction

au 1^{er} juin 2009



M. Michel Gagnon
Président-directeur général



M. Claude Gilbert
*Vice-président
aux affaires juridiques
et secrétaire général*



M. Jules Larouche
*Vice-président aux finances,
à l'administration et au
service à la clientèle*



M. Pierre Gauthier
*Vice-président
aux immobilisations
par intérim*



M. Jacques Poulin
*Adjoint au président-
directeur général*



M^{me} Johanne Côté
Adjointe exécutive

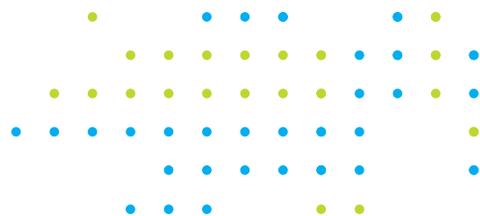


M^{me} Danielle Dussault
*Directrice des relations publiques
et des communications
Secrétaire du comité*



M. Éric Bélanger
Responsable de la qualité

**MEMBRE INVITÉ
AU COMITÉ DE DIRECTION**

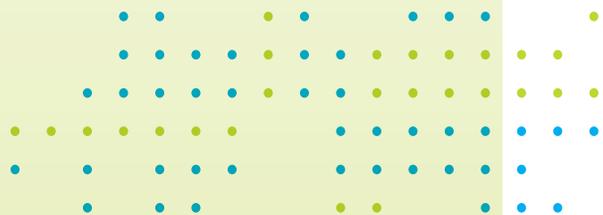


Profil de la Corporation

- Entreprise du gouvernement autonome et imputable
- Actif : 4,5 milliards de dollars
- 2 milliards de dollars en biens immobiliers
- 2,3 milliards de dollars en financement
- Capacité d'emprunt de 4,3 milliards de dollars
- 2,8 milliards de dollars d'emprunts à court terme
- 1,5 milliard de dollars d'emprunts à long terme auprès du ministère des Finances
- Avoir de l'actionnaire : 208,3 millions de dollars
- Chiffre d'affaires : 254,9 millions de dollars
- Nombre de propriétés : 302 immeubles

Depuis sa création le 1^{er} décembre 1999, la Corporation a :

- Livré plus de 160 projets totalisant des investissements de 2,1 milliards de dollars;
- Réalisé des projets d'une valeur minimale de 200 millions de dollars par année;
- Signé plus de 6 600 contrats avec les professionnels et les entrepreneurs.



ÉVOLUTION DES OPÉRATIONS CONTRACTUELLES

	2004 -2005	2005 -2006	2006 -2007	2007 -2008	2008 -2009	Total
Contrats et avenants en services professionnels	466	454	438	519	436	2 313
• architectes et ingénieurs	300	275	257	364	277	1 473
• autres professionnels	166	179	181	155	159	840
Contrats de construction	76	68	38	32	30	244
Contrats d'œuvre d'art	56	33	54	45	56	244
Autres contrats	161	133	207	165	133	799
DSQ - Signé par la Corporation	-	-	-	1	8	9
DSQ - Signé par l'ASSS de Montréal	-	-	-	14	33	47
Total	759	688	737	776	696	3 656

Entente-Cadre de gouvernance

MANDAT DE GESTIONNAIRE DE PROJET

Pour tout projet d'immobilisations qui nécessite une autorisation ministérielle, le cadre de gestion des immobilisations prévoit que la Corporation est désignée gestionnaire de projet, sauf lors de circonstances particulières ou de motifs exceptionnels. À titre de gestionnaire de projet, le rôle et les responsabilités de la Corporation sont les suivants :

- 1 Mettre en place un système de gestion de projet qui comprend un suivi technique et financier, lequel permet d'informer en tout temps le ministre de l'évolution du projet et des engagements financiers;
- 2 Réaliser, en collaboration avec l'établissement, toute et chacune des étapes d'un projet d'immobilisations et coordonner ces étapes de réalisation;
- 3 Assurer, au cours de l'étape de la planification, la réalisation de l'étude (concepts, plans et devis préliminaires) selon le budget et les autres paramètres spécifiés à l'autorisation du ministre;
- 4 Procéder, également lors de l'étape de la planification, à l'élaboration des plans et devis définitifs;
- 5 Procéder, au cours de l'étape de la mise en exécution, à la réalisation des travaux;
- 6 Saisir le ministre ainsi que l'agence de tout dépassement appréhendé des coûts autorisés ou d'une modification du programme fonctionnel et technique, et s'assurer d'obtenir l'autorisation requise du ministre avant de poursuivre la réalisation du projet;
- 7 Assumer la responsabilité et l'imputabilité en cas de non-respect des paramètres spécifiés à l'autorisation du ministre.

MANDATS GÉNÉRAUX

- 1 Élaborer, adapter et maintenir à jour l'ensemble des normes, des guides et des standards techniques relatifs aux projets d'immobilisations, conformément au plan de travail convenu avec le ministre;
- 2 Concevoir, rédiger et maintenir à jour toute la documentation normalisée pertinente à l'application de la réglementation en matière de contrats de construction et de services professionnels relatifs aux projets d'immobilisations en concertation avec le ministre;
- 3 Procéder, conséquemment à une demande du ministre, à l'évaluation et à l'optimisation des programmes fonctionnels et techniques (PFT) ainsi que des solutions immobilières, puis proposer un mode de réalisation approprié de façon à respecter le programme, l'échéancier et le budget.

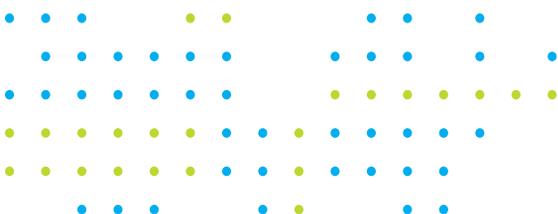
SERVICES ADDITIONNELS

Le ministre ainsi que tout établissement ou agence peuvent obtenir de la Corporation des services de gestion de projet, d'expertise technique, immobilière, financière, contractuelle et d'appels d'offres. Dans ce contexte, la Corporation propose au ministre, à l'établissement ou à l'agence une entente qui reflète les services à être dispensés en fonction des besoins.

De telles ententes peuvent également être convenues à l'égard des services liés à l'élaboration des dossiers d'affaires et à la réalisation des projets en partenariat public-privé (PPP), soit durant la phase d'élaboration, de mise en concurrence, de mise en œuvre ou de gestion du projet en mode PPP.

Au cours de 2008-2009, deux projets ont été amorcés selon le nouveau cadre de gestion des immobilisations entré en vigueur en octobre 2008, à savoir :

- **CSSS DE DORVAL—LACHINE—LASALLE
HÔPITAL DE LASALLE**
*Réaménagement
et agrandissement de l'urgence*
- **CSSS DU PONTIAC
PAVILLON PONTIAC**
Construction d'un CHSLD



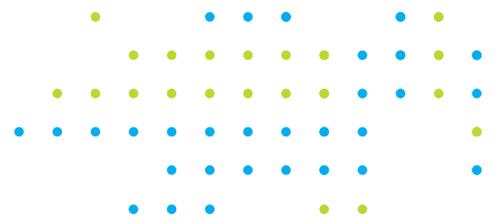


L'APPROCHE 3C

contenu • coût • calendrier



CCSS DE MASKINONGÉ
RÉSIDENCE AVELLIN-DALCOURT
LOUISEVILLE



L'Approche 3C

Pour mener à bien les projets, la Corporation applique L'Approche 3C, qui vise au respect du Contenu, du Coût et du Calendrier. Basée sur les meilleures pratiques du Project Management Institute (PMI), la gestion de projet englobe la gestion de l'équipe de projet et de toutes les communications entre le ministère de la Santé et des Services sociaux, l'agence, l'établissement, la Corporation, les firmes de professionnels, les fournisseurs ainsi que tous les autres intervenants. Elle comprend évidemment la gestion de la qualité, de l'approvisionnement et des risques.

La gestion de la qualité est incluse dans les processus corporatifs; la Corporation est certifiée ISO 9001 pour l'ensemble de ses activités, et tous ses processus sont audités et améliorés de façon régulière.

La gestion de l'approvisionnement, qui sous-entend, entre autres, la production des documents d'appels d'offres et tout le mécanisme de sélection des fournisseurs, l'émission des contrats, l'obtention des autorisations requises, la rédaction des avenants, de même que l'évaluation des firmes pendant et au terme de leur mandat, est supervisée par une équipe spécialisée qui connaît tous les rouages.

La gestion des risques est appliquée tout au long du cycle de vie. Au cours des premiers mois de 2008-2009, la Corporation a développé une méthodologie de gestion des risques en collaboration avec un établissement et une agence. À partir d'août 2008, la méthode a été appliquée par la Direction de l'expertise technique sur une douzaine d'analyses de programmes fonctionnels et techniques, puis intégrée à la gestion d'une bonne proportion de projets par les chargés de projet. Par ailleurs, la procédure et le registre de gestion des risques sont inclus dans le système qualité depuis février 2009. Notons que les employés de la Direction de la gestion de projet ont participé à des ateliers de formation. Identifier les éléments à risques, prévoir les mesures de mitigation correspondantes et, s'il y a lieu, les impacts résiduels sur le budget et sur l'échéancier font partie des préoccupations quotidiennes de la gestion de projet.

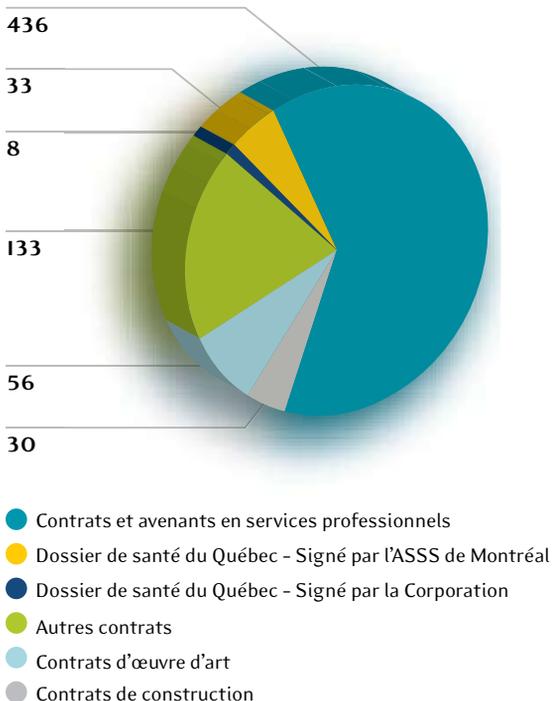
Faits saillants

LE BUREAU DE SOUTIEN DE PROJET

Afin d'assurer une vigie aux chapitres des meilleures pratiques en gestion de projet puis de soutenir efficacement les chargés de projet de même que les professionnels externes impliqués dans les dossiers, la Direction du bureau de soutien de projet, communément appelée « BSP », a été créée en novembre 2008.

Le BSP est un acteur de premier plan dans le déploiement du progiciel de gestion de projet en usage à la Corporation, à savoir la suite Primavera. En cours d'année, cet outil a permis le suivi des données liées aux contrats, aux budgets, aux échéanciers et à la gestion des changements de 86 projets. Précisons que les processus de gestion des changements aux phases de la planification et de la construction exigent une participation des fournisseurs et des professionnels dès l'apparition d'un changement potentiel. Dans ce contexte, l'équipe du BSP a formé cette année 132 intervenants externes.

Type et nombre de contrats signés par la Corporation et par l'établissement en 2008-2009



LE CADRE DE RÉFÉRENCE NORMATIF

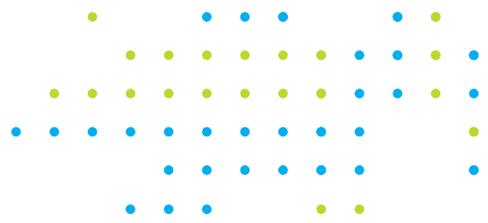
Les travaux relatifs au Cadre de référence normatif (CRN), l'outil de diffusion de l'information implanté par la Corporation il y a quelques années, se sont poursuivis. La refonte des guides et des normes du réseau de la santé et des services sociaux a été effectuée selon le plan d'action présenté au ministère de la Santé et des Services sociaux. Soulignons que ce plan d'action vise une révision complète de l'ensemble des missions du domaine de la santé, de même que l'élaboration de normes fonctionnelles et techniques, ainsi que l'établissement de coûts de référence.

À ce jour, la documentation relative aux centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD), de même que celle relative à 15 unités fonctionnelles des secteurs hospitaliers, diagnostiques, thérapeutiques et ambulatoires ont été transmis au ministère pour fins d'étude. À cet effet, en s'appuyant sur une méthodologie de travail basée sur les pratiques reconnues en normalisation, des comités de travail composés de représentants de différents services du ministère de la Santé et des Services sociaux, du réseau de la santé et de la Corporation seront formés dans le but d'élaborer les documents normatifs.

LA PRÉVENTION DES INFECTIONS NOSOCOMIALES

Dans le but de soutenir le ministère de la Santé et des Services sociaux dans l'élaboration de normes et de guides en matière de prévention des infections, la Corporation participe aux travaux du Comité immobilisation en prévention des infections nosocomiales (CIPIN). Dans ce contexte, la Corporation doit définir les standards d'un environnement physique capable de supporter l'application des pratiques de base en prévention des infections dans les secteurs d'activité les plus à risques.

Concrètement, le mandat confié à la Corporation concerne les aspects immobiliers suivants : la définition des principes généraux d'aménagement, l'analyse du contrôle des accès des centres hospitaliers, l'étude des réglementations applicables en hygiène et en salubrité, l'analyse d'unités fonctionnelles dans les secteurs de l'hospitalisation et de l'ambulatoire, la révision du *Guide sur la qualité de l'air intérieur* et l'élaboration d'un guide sur la qualité de l'eau.



La méthodologie préconisée par la Corporation implique la formation de comités de travail composés de spécialistes des secteurs concernés qui seront accompagnés d'un spécialiste en prévention et contrôle des infections. Pour chaque sujet d'étude, la Corporation devra procéder à une analyse de coût selon le cycle de vie, puis formuler des recommandations pour les projets de construction et de rénovation.

Conséquemment à leur approbation par le CIPIN, les normes et les guides en matière de prévention des infections seront intégrés au Cadre de référence normatif de la Corporation. Au 31 mars 2009, le document intitulé *Principes généraux d'aménagement pour la prévention et le contrôle des infections nosocomiales* a été déposé au CIPIN.

LES CENTRES HOSPITALIERS UNIVERSITAIRES DE MONTRÉAL

En 2008-2009, à titre d'expert-conseil, la Corporation a exécuté différents mandats qui lui ont été confiés par le directeur exécutif des projets de modernisation du Centre hospitalier universitaire de Montréal (CHUM), du Centre universitaire de santé McGill (CUSM), et du Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine. L'apport de la Corporation consiste à fournir au directeur exécutif l'information nécessaire afin de lui permettre d'atteindre les objectifs fonctionnels, techniques et budgétaires des projets. La Corporation s'appuie sur le *Guide de performance des CHU* réalisé en étroite collaboration avec les trois centres hospitaliers universitaires, ainsi que sur le guide *Programme fonctionnel et technique – Méthodologie*, lequel présente les exigences relatives à la structure du contenu des PFT.

Réalisés sous la forme d'audits et d'analyses menés auprès des équipes de projet de chacun des centres hospitaliers universitaires, les mandats de la Corporation ont pour but de :

- 1 S'assurer que le PFT définit et formule clairement l'envergure de même que la portée des besoins fonctionnels, opérationnels et techniques, et ce, en présentant une documentation complète et cohérente;
- 2 Valider les superficies programmées en fonction des superficies et ratios identifiés dans la liste des locaux génériques de même que la liste des facteurs de conversion préétablis dans le *Guide de performance*;
- 3 Fournir l'information pertinente relative aux guides et aux normes actuellement en développement, puis commenter le nombre et la dimension des locaux programmés;

- 4 S'assurer que les exigences techniques sont suffisamment documentées et identifier les exigences techniques particulières exprimées dans le PFT lorsqu'elles diffèrent du *Guide de performance*, tout en précisant l'impact sur les coûts de construction;
- 5 Établir un plan de coûts de construction, en se basant sur les coûts de référence indiqués au *Guide de performance* pour l'ensemble des constructions et des réaménagements. Le plan de coûts préparé par la Corporation exclut les éléments suivants qui devront être finalisés par le Bureau du directeur exécutif :
 - Les coûts des travaux de construction relatifs à l'implantation et à l'intégration des bâtiments sur le site et dans le milieu prévu, de même que les exigences et les performances particulières non spécifiquement décrites dans le *Guide de référence*;
 - Les contingences de design;
 - Les frais généraux, administratifs et les profits;
 - Les coûts des conditions de mise en œuvre spécifiques au mode de gestion, de réalisation et de construction du projet;
 - Les taxes fédérales, provinciales et municipales;
 - Les coûts relatifs à la gestion des risques du projet;
 - Les coûts déjà engagés, comme les expertises, les études, les honoraires et les frais relatifs à la planification du projet;
 - Les contingences de construction;
 - Les honoraires des équipes des projets;
 - Les coûts de l'équipement médical fixe tel que défini dans la plus récente mise à jour du *Répertoire des normes et procédures*;
 - Les coûts du mobilier, de l'équipement général, de l'équipement médical spécialisé ainsi que des ressources et technologies de l'information, tel que défini dans la plus récente mise à jour du *Répertoire des normes et procédures*;
 - Les coûts relatifs aux transactions immobilières nécessaires pour la mise en œuvre du projet, notamment l'acquisition des propriétés, les redevances et les compensations pour dommages qui font suite au désistement d'expropriation du 6000, Saint-Denis, l'acquisition du site Hochelaga, etc.





LA NOUVELLE DOCUMENTATION D'APPEL D'OFFRES

Dans le contexte de l'entrée en vigueur, le 1^{er} octobre 2008, de la Loi sur les contrats des organismes publics (2006, chapitre 29) et de ses trois règlements d'application visant l'adjudication des contrats d'approvisionnement, les contrats de travaux de construction et les contrats de services, le ministère de la Santé et des Services sociaux a demandé à la Corporation, au printemps 2008, de procéder à la révision des textes d'appels d'offres utilisés par les établissements du réseau de la santé et des services sociaux.

Afin d'élaborer les nouveaux textes d'appel d'offres, de même que les documents contractuels types qui ont trait aux travaux de construction et aux services professionnels liés à la construction (architecture, génie et ingénierie des sols et des matériaux), la Corporation a mis en place, en juin 2008, deux comités de travail constitués de représentants du ministère de la Santé et des Services sociaux et de la Corporation, lesquels possèdent une forte expertise en gestion de projet et en matière contractuelle. Les nouveaux textes ont également été soumis, pour consultation et lecture, à un comité regroupant des représentants des agences de la santé et des services sociaux, des établissements du réseau, ainsi que de l'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux (AQESSS).

Depuis le 1^{er} octobre 2008, la nouvelle documentation est diffusée dans le site Internet de la Corporation au bénéfice de l'ensemble des établissements et des agences du réseau. De surcroît, les activités d'un comité de travail se sont poursuivies dans le but d'élaborer d'autres documents d'appel d'offres.

LES PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ

L'appel de proposition du projet d'achat de 200 nouvelles places d'hébergement et de soins de longue durée en Montérégie a été lancé le 17 juin 2008. La Corporation a géré et coordonné l'ensemble des volets du projet pour le compte du ministère de la Santé et des Services sociaux, de l'Agence de santé et des services sociaux de la Montérégie et du Centre de santé et de services sociaux Champlain. L'Entente de partenariat public-privé a été signée avec le Groupe Savoie le 3 avril 2009.

De plus, la Corporation a fourni des services-conseils au ministère de la Santé et des Services sociaux dans le cadre de la réalisation de trois nouveaux projets d'achat de 66 places chacun en mode partenariat public-privé en Montérégie.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Conséquemment à l'adoption de sa politique de développement durable en décembre 2007, la Corporation a élaboré un plan d'action qui vise l'intégration du développement durable dans son processus de planification et de gestion de projet, de même que dans ses documents normatifs. Dans chaque projet où cela est possible, un processus d'analyse et de questionnement est mis en œuvre afin d'optimiser la qualité et la performance des bâtiments construits ou rénovés; les opportunités identifiées sont soumises aux clients avec une évaluation des bénéfices, de la faisabilité et des risques.

Plusieurs activités ont été réalisées au cours de l'année financière 2008-2009, notamment : la formation du personnel de la Direction de l'expertise technique, l'introduction de stratégies de développement durable et de mesures d'économie d'énergie dans l'analyse des programmes fonctionnels et techniques, ainsi que la création d'outils de documentation et de suivi des projets.

De plus, la Corporation a mis en place un comité interne, le Comité d'action pour un développement durable (CADE), afin d'appliquer des mesures de développement durable à ses activités corporatives et à ses immeubles.

Politique de développement durable

- 1 Intégrer des stratégies de développement durable dans les projets d'immobilisations pour protéger et améliorer la santé et la qualité de vie des occupants des bâtiments du réseau de la santé et des services sociaux et s'assurer de leur auto-financement;
- 2 Augmenter les retombées positives directes sur les plans environnemental et économique en misant sur l'optimisation des ressources énergétiques ainsi que sur la consommation responsable dans les bâtiments du réseau de la santé et des services sociaux;
- 3 Assurer un équilibre optimal entre les besoins immobiliers des projets, les ressources financières disponibles et les parties prenantes à toutes les étapes des projets d'immobilisations, et ce, par le biais d'une démarche environnementale axée sur le cycle de vie;
- 4 Favoriser la gestion proactive des projets d'immobilisations par l'intégration de mesures de critères de performance environnementale adaptés aux besoins et au contexte du réseau de la santé et des services sociaux;

- 5 Maximiser le développement, l'échange et la diffusion des connaissances en matière de développement durable par des canaux de communication dynamiques et accessibles;
- 6 Intégrer à nos opérations internes une démarche dynamique qui favorise la participation, la formation et l'engagement de l'ensemble du personnel à la cause du développement durable.

LE PARC IMMOBILIER DE LA CORPORATION

Au 31 mars 2009, le parc immobilier de la Corporation comptait 302 immeubles répartis dans 15 régions. En 2008-2009, un investissement de 2,8 millions de dollars et la prise en charge d'un billet de 5,6 millions de dollars ont permis d'effectuer 14 transactions, dont sept acquisitions. Ces engagements permettront, entre autres, la réalisation des projets suivants :

- L'agrandissement du Centre de santé et de services sociaux de Memphrémagog, situé au 50, rue Saint-Patrice, à Magog;
- La construction du CLSC de la Jacques-Cartier-Val-Bélair sur le site de l'Hôpital Chauveau;
- L'érection d'un bâtiment pour relocaliser le CLSC Notre-Dame-de-Grâce-Montréal-Ouest sur le site du 6450-6490, avenue Monkland, à Montréal;
- Le regroupement des bureaux administratifs du Centre jeunesse de la Montérégie dans un bâtiment à construire sur un terrain vacant en façade de la rue Adoncour, à Longueuil;
- Le réaménagement du stationnement de l'immeuble administratif occupé par l'Agence de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord, conséquemment à l'agrandissement d'une partie du bâtiment.

De plus, au cours de la dernière année financière, la Corporation a disposé de l'immeuble situé au 850, rue Beaujeu, à Québec. Cet immeuble a été déclaré excédentaire par l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale. Cette vente découle de la construction du bâtiment portant l'adresse 1401-1405, chemin de la Canardière, à Québec, où ont été déplacées les activités du CLSC et Centre d'hébergement de Limoilou.

CENTRE DE RÉADAPTATION EN DÉFICIENCE INTELLECTUELLE DE QUÉBEC
QUÉBEC

ACTIFS+ RÉSEAU

Le système informatisé de gestion des actifs immobiliers et de l'équipement médical dans le réseau de la santé et des services sociaux, Actifs+ Réseau, est utilisé par l'ensemble des personnes responsables de la planification, de la gestion et de la réalisation des travaux de maintien d'actifs dans les immeubles du réseau.

En 2008-2009, la Corporation a été désignée mandataire du volet inventaire immobilier. Cela étant, elle doit, conformément au plan de travail convenu entre le ministère de la Santé et des Services sociaux et la Corporation, tenir à jour les données administratives liées aux évaluations municipales, voir à ce que les établissements du réseau complètent adéquatement les données qu'ils saisissent, informer le comité des utilisateurs des événements et des enjeux liés au maintien des données, produire les rapports d'étape sur la mise à jour des données, puis répondre à différentes requêtes relatives au contenu de l'inventaire.

La Corporation doit également participer au chargement du Registre national des installations ainsi qu'à la synchronisation des banques de données, puis participer aux bancs d'essai d'Actifs+ Réseau. Soulignons que la Corporation, en collaboration avec les agences de la santé et des services sociaux, ont poursuivi l'opération démarrée l'an dernier concernant l'authentification des superficies des installations. La livraison du nouvel outil de gestion de l'inventaire national immobilier est prévue au cours de 2009-2010.



LES OFFRES DE SERVICE

La Corporation offre des services à l'ensemble des organismes du réseau. Afin de bien répondre aux demandes exprimées, la Corporation présente une offre de service personnalisée. Cette offre définit clairement les rôles et les responsabilités de la Corporation, de l'agence, de l'établissement ou de l'organisme, de même que la nature du mandat, les modalités relatives aux services offerts, l'échéancier de réalisation ainsi que les coûts des travaux dans lesquels sont inclus les honoraires de la Corporation.

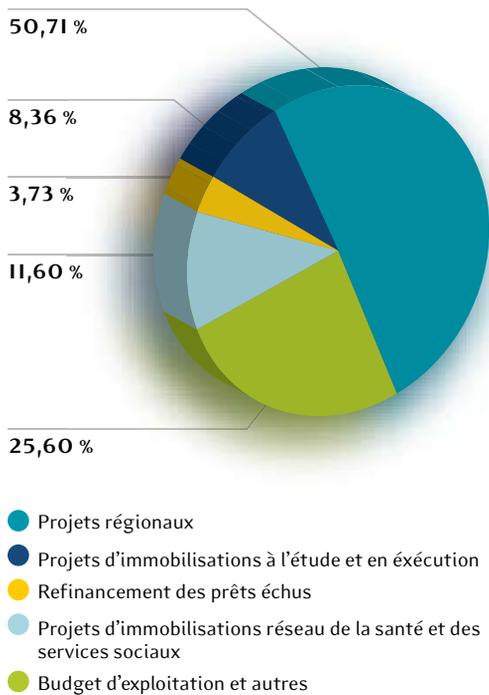
Durant l'exercice financier 2008-2009, le réseau sociosanitaire a présenté 38 demandes de services spécifiques liées à des projets décentralisés d'une valeur de moins de cinq millions de dollars chacun. Les solutions immobilières présentées à la clientèle ont été acceptées dans une proportion de 92 %.

LES PROTOCOLES D'ENTENTE ET LES AMENDEMENTS

Dès la réception de l'autorisation ministérielle pour la réalisation d'un projet, la Corporation présente à l'établissement concerné un protocole d'entente. Il est à noter que le protocole d'entente et le plan d'action constituent la charte de projet. Le protocole a pour but d'établir le rôle et les responsabilités de chacune des parties prenantes, de même que les modalités de financement et de gestion financière, et ce, pour toute la durée du projet.

Au cours de l'exercice financier 2008-2009, 32 protocoles d'entente et amendements ont été conclus conséquemment aux autorisations ministérielles reçues.

Ventilation des prêts au 31 mars 2009



CSSS DE LA VIEILLE-CAPITALE
CENTRE D'HÉBERGEMENT ET CSLC LIMOULOU
QUÉBEC

LES JOURNÉES D'INFORMATION

Dans l'optique de toujours mieux faire connaître la Corporation ainsi que son équipe, son expertise, son approche en gestion de projet et l'ensemble de ses services, deux journées d'information ont été organisées pour le réseau à l'automne 2008 à Québec et à Montréal. Ces journées ont notamment permis aux 68 personnes présentes de découvrir le rôle de la Corporation tout au long du cycle de vie d'un projet.

Au terme des événements, un sondage réalisé auprès des participants s'est révélé très concluant et a démontré un fort taux de satisfaction.

Au cours des semaines suivantes, des retombées ont été notées en matière d'offres de service corporatives.

CSSS DE BEAUCE

CLSC ET CENTRE D'HÉBERGEMENT DE BEAUCEVILLE
BEAUCEVILLE



LA POLITIQUE DE SÉCURITÉ DES ACTIFS INFORMATIONNELS

Inspirée par les bonnes pratiques et les guides émis par le ministère de la Santé et des Services sociaux, la Corporation a rédigé une politique de sécurité des actifs informationnels. Cette dernière a été adoptée par le conseil d'administration de la Corporation lors de la séance du 26 mars 2009.

La politique vise, d'une part, à se conformer à toute législation relative à l'usage et au traitement de l'information et, d'autre part, à faire en sorte que l'utilisation des technologies de l'information et des télécommunications assure la disponibilité, l'intégrité et la confidentialité à l'égard de l'utilisation du réseau informatique interne, du réseau de télécommunications sociosanitaires, d'Internet, des actifs informationnels, des facilités de télécommunications, ainsi que des données corporatives issues des systèmes d'information de la Corporation.

LE PLAN STRATÉGIQUE EN SYSTÈMES D'INFORMATION

Les systèmes d'information occupent une place importante dans l'engagement de la Corporation à mieux servir et soutenir sa clientèle tout au long des projets d'immobilisations.

Afin que la Corporation dispose de solutions informatiques capables d'appuyer les responsabilités qui lui sont dévolues et qu'elle réponde adéquatement aux exigences de gestion découlant de l'Entente-Cadre de gouvernance et du cadre de gestion des immobilisations, le *Plan stratégique en systèmes d'information 2008-2011* a été élaboré. Ce plan vise l'atteinte des objectifs suivants :

- Procurer au réseau de la santé et des services sociaux des outils de gestion conviviaux et accessibles en temps réel par le biais du réseau RTSS ou de l'Internet;
- Mettre à la disposition des employés de la Corporation des applications de gestion intégrées au moyen d'un portail unique.

Aux plans stratégique et opérationnel, les axes d'intervention en termes de développement et de maintien des systèmes d'information sont principalement regroupés dans les volets suivants :

- La consolidation de l'infrastructure informatique;
- L'amélioration et la création d'applications stratégiques;
- L'amélioration de la qualité de l'information;
- L'accompagnement de nos partenaires dans les projets spéciaux.

Il importe de préciser que les applications de ce plan permettront à la Corporation de produire une meilleure reddition de comptes en ce qui a trait à sa performance dans la gestion des projets d'immobilisations.

LA CORPORATION EN LIGNE

	31 mars 2005	31 mars 2006	31 mars 2007	31 mars 2008	31 mars 2009
Nombre d'établissements et d'agences	18	42	55	55	59
Nombre de projets en suivi	25	80	98	103	119

LE SYSTÈME QUALITÉ

Depuis juin 2005, le système qualité de la Corporation est accrédité ISO 9001 pour l'ensemble de ses activités. Dans une démarche d'amélioration continue, la Corporation a procédé au cours de 2008-2009 à l'amélioration de 68 % des procédures du système qualité. De plus, deux nouveaux processus liés à l'ouverture d'un projet et à la gestion des risques ont été mis de l'avant. La Corporation a aussi entrepris l'élaboration d'un processus lié à l'analyse et à la satisfaction de la clientèle, ainsi qu'un processus de standardisation du paiement des fournisseurs.

Outre la documentation, le système qualité a amorcé le développement de certains outils. Les travaux en cours visent à donner forme aux objectifs suivants :

- Établir le lien entre les objectifs du plan d'affaires et la politique du système qualité;
- Modifier le registre qualité afin de classer le traitement des signalements par priorité;
- Mettre en place des indicateurs visant à faciliter le traitement des signalements.

En cours d'année, 24 processus organisationnels ont été audités à l'interne afin de valider la conformité des activités quotidiennes de la Corporation aux procédures établies. À cet effet, il est à noter que huit nouveaux auditeurs internes ont été formés.

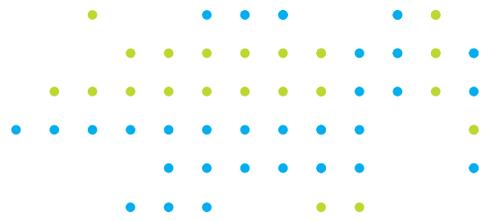
Par ailleurs, des sondages ont été effectués auprès de la clientèle. Les résultats démontrent que 82 % des clients sont satisfaits des services obtenus. À noter : les clients consultés ont répondu au sondage dans une proportion de 80 %.

En plus des audits internes et des sondages, les audits externes de surveillance et d'accréditation, les revues de direction qualité, le suivi des actions correctives et préventives, l'analyse des non-conformités, ainsi que le suivi des objectifs qualité permettent de parfaire nos processus, et, ultimement, de mieux répondre aux besoins de la clientèle.

Voici la liste des principales activités qui ont contribué à l'évolution du système qualité en 2008-2009 :

- Deux revues de direction qualité;
- Mise à jour mensuelle des 25 objectifs qualité;
- Modification de 18 procédures, 19 instructions et 14 formulaires;
- Réalisation de 24 audits internes;
- Réalisation d'un audit de surveillance en juin 2008 par le Bureau de normalisation du Québec;
- Émission de 95 actions correctives;
- Émission de 67 actions préventives et pistes d'amélioration;
- Traitement de 118 actions correctives et préventives.





LE PERSONNEL DE LA CORPORATION

Au 31 mars 2009, l'effectif de la Corporation se composait de 138 postes réguliers et de 12 postes occasionnels répartis de la façon suivante: 62 hommes et 88 femmes. La Corporation compte parmi son personnel quelques représentants de diverses composantes de la société québécoise. La moyenne d'âge des employés est de 43 ans.

La Corporation a complété en janvier 2009 le Programme d'équité salariale visant le personnel de soutien syndiqué et le personnel non syndiqué.

Durant l'exercice financier, un montant de 0,2 millions sur une masse salariale de 11,8 millions de dollars a été investi à des fins de formation.

CSSS DE LA VIEILLE-CAPITALE

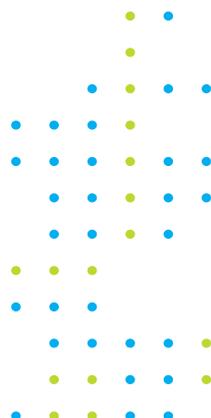
CLSC D'HÉBERGEMENT ET CLSC DE LIMOILOU
QUÉBEC



CSSS DE BEAUCE

CLSC ET CENTRE D'HÉBERGEMENT DE BEAUCEVILLE
BEAUCEVILLE

- 1 Révision du système d'accueil et d'intégration des nouveaux employés, ce qui inclut des mesures de parrainage;
- 2 Production d'une matrice de responsabilités où chaque employé pourra clairement identifier son rôle et sa contribution dans les activités de la Corporation, voire connaître ceux de ses collègues;
- 3 Création d'un comité visant à développer le potentiel de cheminement de carrière;
- 4 Mesures de gestion favorisant un équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle;
- 5 Adoption d'une philosophie de gestion et d'un énoncé de service à la clientèle;
- 6 Améliorations dans les modalités d'horaire flexible et d'aménagement du temps de travail.



États financiers

de l'exercice terminé
le 31 mars 2009



Rapport de la direction

Les états financiers de la Corporation d'hébergement du Québec ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées et qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activité concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Corporation reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration doit surveiller la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il a approuvé les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le vérificateur, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à la vérification des états financiers de la Corporation, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, et son rapport du vérificateur présente la nature et l'étendue de cette vérification de même que son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne sa vérification.

Le président-directeur général,

Michel Gagnon

Québec, le 3 juin 2009

Rapport du vérificateur

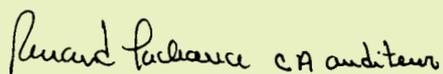
Au ministre des Finances du Québec

J'ai vérifié le bilan de la Corporation d'hébergement du Québec au 31 mars 2009 ainsi que les états des résultats, des bénéfices non répartis, du surplus d'apport et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Corporation. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Corporation au 31 mars 2009 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur le Vérificateur général* (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, compte tenu des modifications de conventions comptables résultant de l'adoption des normes comptables pour le secteur public et expliquées à la note 3, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,



Renaud Lachance, CA auditeur

Québec, le 3 juin 2009

Résultats

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2009 (EN MILLIERS DE DOLLARS)

	Notes	2009	2008 (Retraité)
PRODUITS			
Revenus d'intérêt		88 758	145 606
Revenus de location :			
Réseau de la santé	4	151 888	160 212
Autres – net	5	864	398
Honoraires de gestion relatifs aux projets établissement		4 504	3 270
Honoraires d'expertise		2 546	1 313
Apports et contributions d'organismes externes au gouvernement		68	1 211
Subvention du gouvernement du Canada	6	181	–
Gain sur disposition de biens immobiliers et d'immeubles destinés à la vente		–	719
Amortissement des apports reportés		5 378	4 735
Revenus de projets à l'étude retirés		263	1 786
Autres produits		443	235
		254 893	319 485
CHARGES			
Frais financiers – net	7	167 158	221 354
Amortissement	8	60 582	58 527
Charges générales et administratives	9	11 209	10 643
Coûts d'expertise		1 667	781
Réduction de valeur des biens immobiliers		–	2 530
Coûts relatifs aux projets à l'étude retirés		263	1 786
Système d'information sur les immeubles du réseau		–	144
Perte sur disposition de biens immobiliers et d'immeubles destinés à la vente		439	–
Œuvres d'art		361	270
Autres charges		–	593
Remise aux clients		–	3 283
		241 679	299 911
BÉNÉFICE NET	3	13 214	19 574

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Bénéfices non répartis

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2009 (EN MILLIERS DE DOLLARS)

	2009	2008
Solde au début de l'exercice		
Solde déjà établi	171 487	153 907
Ajustement relatif au changement du référentiel comptable (note 3)	(6 331)	(8 325)
Solde ajusté au début de l'exercice	165 156	145 582
Bénéfice net	13 214	19 574
Solde à la fin de l'exercice	178 370	165 156

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Surplus d'apport

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2009 (EN MILLIERS DE DOLLARS)

	2009	2008
Solde au début de l'exercice		
Solde déjà établi	22 306	18 505
Ajustement relatif au changement du référentiel comptable (note 3)	(2 366)	(1 155)
Solde ajusté au début de l'exercice	19 940	17 350
Excédent de la juste valeur sur le coût des terrains acquis pour une contrepartie mineure ou nulle d'organismes inclus dans le périmètre comptable du gouvernement	–	2 590
Solde à la fin de l'exercice	19 940	19 940

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Bilan

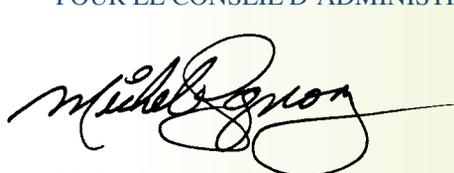
AU 31 MARS 2009 (EN MILLIERS DE DOLLARS)

	Notes	2009	2008 (Retraité)
ACTIF			
Créances	10	47 213	47 591
Frais payés d'avance		216	379
Créances du gouvernement du Québec relatives aux projets à l'étude retirés		1 846	1 713
Loyers à recevoir	11	7 785	8 022
Sommes à recevoir du gouvernement du Québec liées à la dette à long terme	12	25 480	62 198
Prêts	13	1 935 133	1 851 133
Créances à recevoir – projets établissement	14	404 879	436 822
Biens immobiliers	15	1 984 331	1 947 235
Immeubles destinés à la vente		–	775
Projets à l'étude		22 726	28 183
Autres éléments d'actif	16	37 083	29 749
		4 466 692	4 413 800
PASSIF			
Chèques en circulation moins encaisse		4 778	3 070
Comptes fournisseurs et retenues sur contrats à payer	17	50 091	40 081
Intérêts courus	18	31 717	43 985
Emprunts à court terme	19	2 196 428	2 103 290
Dette à long terme	20	1 803 932	1 853 950
Autres éléments de passif	21	171 436	174 328
		4 258 382	4 218 704
AVOIR DE L'ACTIONNAIRE			
Capital-actions	22	10 000	10 000
Surplus d'apport		19 940	19 940
Bénéfices non répartis		178 370	165 156
		208 310	195 096
		4 466 692	4 413 800

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ÉVENTUALITÉS (note 25)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Michel Gagnon,
président



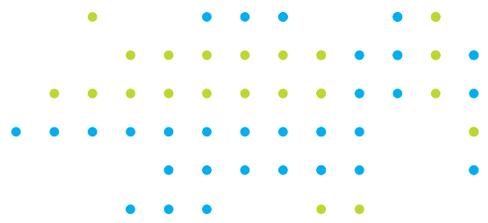
Louise Rochette,
présidente du comité de vérification

Flux de trésorerie

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2009 (EN MILLIERS DE DOLLARS)

	2009	2008 (Retraité)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Bénéfice net	13 214	19 574
Éléments sans incidence sur la trésorerie et équivalents de trésorerie		
Revenus d'intérêt imputés aux soldes des créances, des prêts et aux projets établissement	(40 309)	(67 269)
Honoraires de gestion imputables aux projets établissement et prêts CPE	(4 502)	(3 270)
Apports d'organismes externes au gouvernement	(68)	(1 171)
Gain sur disposition de biens immobiliers et d'immeubles destinés à la vente	–	(719)
Frais de gestion imputés aux biens immobiliers et aux projets à l'étude	(1 162)	(983)
Intérêts imputés aux biens immobiliers, aux projets à l'étude et aux autres éléments d'actif	(5 075)	(8 432)
Intérêts sur obligations à coupons irréguliers	9 663	8 745
Réduction de valeur des biens immobiliers	–	2 530
Perte sur disposition de biens immobiliers et d'immeubles destinés à la vente	439	–
Remise aux clients	–	3 283
Amortissement		
Biens immobiliers	61 364	59 270
Autres éléments d'actif	962	855
Autres éléments de passif	(5 378)	(4 735)
Variations nettes des actifs et des passifs liés aux activités d'exploitation		
Créances	(2 317)	(10 247)
Frais payés d'avance	(25)	(19)
Créances du gouvernement du Québec relatives aux projets à l'étude retirés	130	–
Loyers à recevoir	237	1 037
Comptes fournisseurs et retenues sur contrats à payer	(1 293)	(1 440)
Intérêts courus	(12 268)	(11 817)
	13 612	(14 808)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Rentrées de fonds des sommes à recevoir du gouvernement du Québec liées à la dette à long terme	40 040	9 876
Sorties de fonds des sommes à recevoir du gouvernement du Québec liées à la dette à long terme	(3 322)	(3 807)
Rentrées de fonds des prêts	1 170 274	1 222 794
Sorties de fonds des prêts	(1 219 930)	(1 046 321)
Rentrées de fonds des créances à recevoir – projets établissement	296 193	326 460
Sorties de fonds des créances à recevoir – projets établissement	(242 339)	(219 177)
Acquisition de biens immobiliers	(71 614)	(59 857)
Produit de disposition de biens immobiliers	–	18
Acquisition d'immeubles destinés à la vente	–	(197)
Produit de disposition d'immeubles destinés à la vente	250	1 650
Rentrées de fonds des projets à l'étude	155	324
Sorties de fonds des projets à l'étude	(12 977)	(12 873)
Acquisition des autres éléments d'actif	(4 978)	(3 204)
	(48 248)	215 686
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Emprunts à court terme	33 721 719	14 389 983
Remboursement des emprunts à court terme	(33 628 582)	(14 580 339)
Dettes à long terme	68 298	239 985
Remboursement de la dette à long terme	(134 121)	(273 473)
Augmentation nette des autres éléments de passif	5 614	7 518
	32 928	(216 326)
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(1 708)	(15 448)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	(3 070)	12 378
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin (note 27)	(4 778)	(3 070)

Les notes complémentaires font partie intégrante
des états financiers.



Notes complémentaires

AU 31 MARS 2009 (EN MILLIERS DE DOLLARS)

I. CONSTITUTION, MISSION ET OPÉRATIONS

La Corporation d'hébergement du Québec (la Corporation) est une personne morale à fonds social, constituée en vertu de la *Loi sur la Corporation d'hébergement du Québec* (L.R.Q., chapitre 68.1).

La Corporation a pour mission d'offrir aux intervenants du secteur de la santé et des services sociaux, moyennant considération et dans un objectif d'autofinancement, l'expertise technique et financière ainsi que le financement nécessaire à la gestion, à la construction, à l'entretien et à l'acquisition d'immobilisations, d'équipements et d'infrastructures sociosanitaires.

Elle a également pour mission de posséder, et d'en faire la location moyennant considération, des biens utilisés ou qui doivent être utilisés par un établissement de santé et de services sociaux, une agence de la santé et des services sociaux ou un conseil régional visé à la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (L.R.Q., chapitre S-4.2) ou à la *Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones crïs* (L.R.Q., chapitre S-5) ou toute autre personne, société ou association désignée à cette fin par le ministre ou par le gouvernement.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Aux fins de la préparation de ses états financiers, la Corporation utilise prioritairement le Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) pour le secteur public. L'utilisation de toutes autres sources de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ce dernier.

La préparation des états financiers de la Corporation, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence sur la comptabilisation des actifs et des passifs, sur la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur la comptabilisation des produits et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les principaux éléments faisant l'objet d'estimation sont la durée de vie des biens immobiliers, la juste valeur des immeubles achetés pour une contrepartie mineure ou nulle, les frais courus et la provision des congés de maladie et vacances.

REVENUS DE LOCATION

La Corporation constate les revenus de location provenant du réseau de la santé en comptabilisant mensuellement une provision établie en fonction des loyers annuels prévus, approuvés par le ministère de la Santé et des Services sociaux, au début de l'exercice financier. Un ajustement des revenus de location se fait en fin d'année pour tenir compte des loyers réels. Toute différence est comptabilisée à titre de dû ou à recevoir du ministère de la Santé et des Services sociaux.

ŒUVRES D'ART

Les œuvres d'art incluses dans les projets de construction se composent de productions artistiques originales reliées à l'architecture d'un bâtiment, à ses espaces intérieurs et extérieurs, à son environnement ou à l'aménagement d'un site ainsi que des coûts relatifs à l'intégration de ces œuvres. Elles ne sont pas comptabilisées à titre de biens immobiliers, leur coût est imputé aux charges de l'exercice au cours duquel elles sont acquises.

BIENS IMMOBILIERS

Immeubles en exploitation

Les immeubles achetés par la Corporation sont inscrits au coût ou à la juste valeur lorsque la contrepartie est mineure ou nulle. Pour les terrains acquis d'organismes inclus dans le périmètre comptable du gouvernement, l'excédent de leur juste valeur sur leur coût est comptabilisé au surplus d'apport alors que pour les terrains acquis de tiers, l'excédent est comptabilisé dans les produits dans l'année d'acquisition. L'excédent de la juste valeur des bâtiments sur leur coût est comptabilisé à titre d'apports reportés.

Les bâtiments sont amortis sur leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire pour des périodes d'amortissement qui varient de 10 à 50 ans.

Les coûts d'amélioration et d'aménagement qui se rapportent aux terrains et les coûts ajoutés aux bâtiments détenus par bail emphytéotique sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire pour une période équivalant au moindre de leur durée de vie ou de la durée du bail emphytéotique.

Immeubles en cours de construction

Le coût des immeubles en construction comprend, en sus des coûts directs, une fraction pertinente des charges générales et administratives qui s'y rapportent et les frais de financement. Les frais de financement sont capitalisés aux immeubles en cours de construction jusqu'au moment de leur transfert aux immeubles en exploitation.

Notes complémentaires

AU 31 MARS 2009 (EN MILLIERS DE DOLLARS)

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Mobilier et équipement en location

Le mobilier et l'équipement en location attribuable aux biens immobiliers sont comptabilisés au coût. L'amortissement est calculé sur la durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 10 ans.

Travaux de conservation

Les travaux de conservation encourus sur les immobilisations sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une durée de 15 ans lorsque les projets sont complètement réalisés. Les sommes sont refacturables aux locataires. La récupération de ces frais s'effectue sur la même durée de 15 ans.

IMMEUBLES DESTINÉS À LA VENTE

Les immeubles destinés à la vente sont évalués au coût amorti. La Corporation cesse de les amortir aussitôt qu'elle décide de s'en départir.

PROJETS À L'ÉTUDE

Les projets à l'étude comprennent, en sus des coûts directs, les frais de gestion et de financement. Ces frais sont imputés jusqu'au virement du coût des études au coût des projets de construction et de réfection, ou jusqu'au moment où le coût des études est remboursé par le ministère de la Santé et des Services sociaux ou d'autres organismes dans les cas où les projets ne sont pas mis en œuvre.

INTÉRÊTS CAPITALISÉS

La partie de la dépense d'intérêt attribuable aux immeubles en cours de construction est capitalisée selon le taux d'intérêt moyen pondéré des emprunts temporaires.

AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

Frais d'émission, d'escompte ou de prime liés à la dette à long terme

Les frais d'émission, d'escompte ou de prime liés à la dette à long terme sont reportés et amortis sur la durée de la dette respective selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Développement d'applications et de logiciels

Les développements d'applications et de logiciels relatifs aux quatre projets du Dossier de Santé du Québec, soit « Couche d'accès à l'information de santé » (CAIS), « Télé-Santé », « Services de consentement », « Adaptation de la CAIS à l'infrastructure à clé publique » (ICP-CAIS), dont la Corporation est propriétaire sont comptabilisés au coût. Les coûts comprennent, en sus des coûts directs, les frais de financement ainsi que les frais de gestion, et ce, jusqu'au moment où ils seront mis en opération. Ils seront amortis à partir de cette date.

Équipements et systèmes informatiques

Les équipements et les systèmes informatiques sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une durée de 5 ans.

Équipements informatiques – Dossier de santé du Québec

Les équipements informatiques sont composés d'infrastructures technologiques relatives aux quatre projets du Dossier de santé du Québec, dont la Corporation est propriétaire. Ils sont comptabilisés au coût. Ils seront amortis au moment de leur mise en opération.

Terrains cédés par baux emphytéotiques

Les terrains cédés par baux emphytéotiques sont comptabilisés au coût puisqu'à la fin du bail, la Corporation reprendra possession des terrains.

Mobilier et équipement

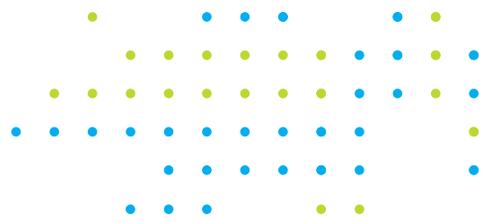
Le mobilier et l'équipement utilisés à des fins administratives sont comptabilisés au coût. L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 5 à 10 ans.

Aménagements de locaux

Les aménagements de locaux sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 10 et 25 ans.

DETTE À LONG TERME

Les obligations émises à coupons irréguliers sont inscrites à leur valeur nominale, augmentées annuellement de la capitalisation de la charge d'intérêt au taux effectif, selon la méthode de l'intérêt composé.



Notes complémentaires

AU 31 MARS 2009 (EN MILLIERS DE DOLLARS)

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

Apports reportés

Les apports reportés sont constitués de l'excédent de la juste valeur des bâtiments sur leur coût lorsque la contrepartie est mineure ou nulle, et des contributions d'organismes pour financer des projets de construction. Ils sont virés graduellement aux résultats selon la même méthode d'amortissement que les bâtiments y afférents.

Lorsque des conditions sont rattachées à des contributions de tiers pour l'acquisition de terrains, elles sont comptabilisées dans les apports reportés et virés au surplus d'apport au moment où les conditions sont respectées.

LOYERS PERÇUS D'AVANCE

Les loyers perçus d'avance sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 25 ans, soit la durée du bail échéant en 2029 et 2030.

RÉGIMES DE RETRAITE

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interentreprises à prestations déterminées gouvernementaux puisque la Corporation ne dispose pas d'informations suffisantes pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

PROVISION POUR CONGÉS DE MALADIE

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie accumulés par les employés sont évaluées sur une base actuarielle au moyen d'une méthode d'estimation simplifiée selon les hypothèses les plus probables déterminées par le gouvernement. Ces hypothèses font l'objet d'une réévaluation annuelle. Le passif et les charges correspondantes qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux par les employés, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation et de l'utilisation des journées de maladie par les employés.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La politique de la Corporation est d'inclure dans la trésorerie et équivalents de trésorerie, l'encaisse et les chèques en circulation moins l'encaisse.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

La Corporation utilise des contrats de swaps de taux d'intérêt dans le cadre de sa politique de gestion des activités de la trésorerie des emprunts et des placements à court terme ainsi que des risques financiers y afférents. Les contrats de swaps de taux d'intérêt donnent lieu à l'échange périodique de paiements d'intérêt sans échange du notionnel sur lequel les paiements sont fondés. Ils sont comptabilisés au coût. Les gains ou pertes sur les swaps sont comptabilisés aux résultats à titre d'ajustement de la charge d'intérêt.

3. MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

Depuis le 1er avril 2008, la Corporation établit ses états financiers en utilisant le Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) pour le secteur public. Auparavant, elle utilisait le Manuel de l'ICCA pour le secteur privé. Les états financiers comparatifs ont été retraités pour refléter la première application de ces nouvelles normes.

Les modifications aux conventions comptables sont décrites ci-dessous.

ŒUVRES D'ART

Les œuvres d'art incluses dans les projets de construction ne sont pas comptabilisées à titre de biens immobiliers, leur coût est imputé aux charges de l'exercice au cours duquel elles sont acquises. Auparavant, le coût des œuvres d'art était capitalisé aux immeubles en exploitation et amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la période d'amortissement du bâtiment concerné.

BIENS IMMOBILIERS

Immeubles en exploitation

Les terrains achetés par la Corporation sont inscrits au coût ou à la juste valeur lorsque la contrepartie est mineure ou nulle. Pour les terrains acquis d'organismes inclus dans le périmètre comptable du gouvernement, l'excédent de leur juste valeur sur leur coût est comptabilisé au surplus d'apport alors que pour les terrains acquis de tiers, l'excédent est comptabilisé dans les produits de l'année d'acquisition. Auparavant, tous les excédents de la juste valeur des terrains sur leur coût étaient comptabilisés au surplus d'apport indépendamment du lien avec l'organisme.

Notes complémentaires

AU 31 MARS 2009 (EN MILLIERS DE DOLLARS)

3. MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

Frais d'émission, d'escompte ou de prime liés à la dette à long terme

Les frais d'émission, d'escompte ou de prime liés à la dette à long terme sont reportés et amortis sur la durée de la dette respective selon la méthode de l'amortissement linéaire alors qu'auparavant, ils étaient déduits de la dette et amortis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée de vie prévue de la dette concernée.

Développement informatique

Le développement d'applications et de logiciels ainsi que les systèmes informatiques sont présentés dans les autres éléments d'actif. Auparavant, les développements informatiques étaient présentés dans les actifs incorporels. Les méthodes et les périodes d'amortissement sont demeurées identiques.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Selon les normes comptables actuelles de l'ICCA pour le secteur public, aucune norme spécifique n'existe quant aux instruments financiers. L'information auparavant présentée à leur égard est donc retirée.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

La Corporation utilise des contrats de swaps de taux d'intérêt. Ils sont comptabilisés au coût et les gains et les pertes sont présentés à titre d'ajustement de la charge d'intérêt. Auparavant, la Corporation utilisait la comptabilité de couverture pour présenter les swaps. Ainsi, ils étaient comptabilisés à la juste valeur au bilan au poste actif ou passif liés aux produits dérivés. Les gains ou pertes sur les swaps résultant de la réévaluation de la juste valeur des swaps étaient comptabilisés aux résultats à titre d'ajustement de la charge d'intérêt sur instrument d'emprunt couvert. La valeur comptable de l'élément couvert était quant à elle ajustée pour tenir compte de la variation de la juste valeur attribuable au risque couvert. Les gains ou pertes résultants de la réévaluation de la juste valeur de l'élément couvert étaient comptabilisés aux résultats.

IMPACT DES MODIFICATIONS

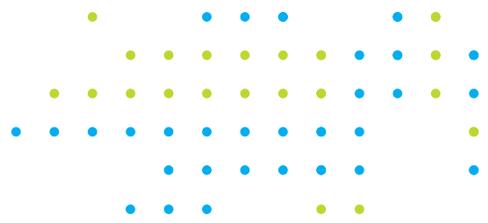
Ces modifications ont eu un effet sur le bénéfice net et les bénéfices non répartis de la Corporation.

L'application rétroactive de ces modifications a pour effet d'augmenter (diminuer) les postes suivants des états financiers.

	2008
Créances	(14)
Biens immobiliers	(6 633)
Autres éléments d'actif	23 444
Actifs incorporels	(13 513)
Emprunts à court terme	(965)
Dette à long terme	12 946
Surplus d'apport	(2 366)
Bénéfices non répartis au début de l'exercice	(8 325)
Bénéfice net	1 994

4. REVENUS DE LOCATION – RÉSEAU DE LA SANTÉ

Les revenus de location proviennent de baux, d'une durée de 15 ans, signés à compter du 1^{er} avril 2000 avec des centres hospitaliers (CH), des centres locaux de services communautaires (CLSC), des centres hospitaliers de soins de longue durée (CHSLD) et d'autres organismes du réseau de la santé qui occupent les immeubles de la Corporation. Ces revenus sont établis annuellement en fonction de la politique de tarification de la Corporation.



Notes complémentaires

AU 31 MARS 2009 (EN MILLIERS DE DOLLARS)

5. REVENUS DE LOCATION – AUTRES – NET

	2009	2008
REVENUS DE LOCATION	4 567	4 130
CHARGES		
Frais d'exploitation	2 064	1 654
Intérêts	283	472
Travaux de conservation	480	769
Amortissement des immeubles	782	743
Amortissement des aménagements de locaux	94	94
	3 703	3 732
	864	398

6. SUBVENTION DU GOUVERNEMENT DU CANADA

En vertu de l'article 95 de la *Loi nationale sur l'habitation* (S.R.C., c. N-11), la Corporation est admissible à une contribution du gouvernement du Canada qui lui permet d'assumer le coût du financement de projets d'habitation. À cet égard, 23 immeubles ont été déclarés admissibles à ces contributions.

7. FRAIS FINANCIERS – NET

	2009	2008
INTÉRÊTS SUR DETTE À LONG TERME		
Obligations	15 819	19 384
Billets	91 871	96 989
Autres dettes	2 390	2 501
Amortissement des frais d'émission, d'escompte ou de prime liés à la dette à long terme	520	502
Autres frais financiers	(76)	(3 391)
	110 524	115 985
Moins :		
Revenus d'intérêt d'un Fonds d'amortissement se rapportant aux immeubles de la Corporation géré par le ministère des Finances	1 078	1 614
	109 446	114 371
INTÉRÊTS SUR EMPRUNTS À COURT TERME		
Intérêts	61 827	113 754
Moins :		
Intérêts imputés aux immeubles en cours de construction dont la Corporation est propriétaire, aux projets à l'étude et aux autres éléments d'actif	4 109	6 766
Revenus d'intérêt	6	5
	57 712	106 983
	167 158	221 354

Les frais d'intérêt sur emprunts contractés auprès d'entreprises apparentées, sous contrôle commun, s'élevaient à 94,3 M\$ (2008 : 100,7M\$) pour les emprunts à long terme et 42,0 M\$ (2008 : 48,3 M\$) pour les emprunts à court terme.

Notes complémentaires

AU 31 MARS 2009 (EN MILLIERS DE DOLLARS)

8. AMORTISSEMENT

	2009	2008
BIENS IMMOBILIERS		
Immeubles en exploitation	54 667	52 800
Mobilier et équipement en location	3 835	3 923
Travaux de conservation	2 080	1 804
	60 582	58 527

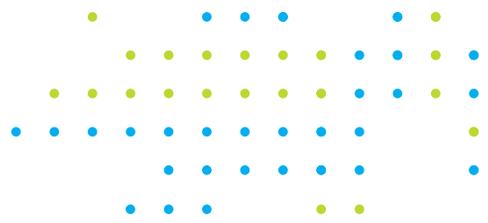
9. CHARGES GÉNÉRALES ET ADMINISTRATIVES

	2009	2008
Salaires et avantages sociaux	11 455	10 249
Frais des locaux occupés par la Corporation	571	633
Services professionnels	370	396
Postes, messageries, communication et commercialisation	262	221
Informatique	266	309
Frais administratifs et de bureau	278	261
Autres charges	537	659
Amortissement du mobilier et équipement, des systèmes informatiques et des équipements informatiques	347	259
	14 086	12 987
Moins :		
Frais de gestion et coûts directs capitalisés aux biens immobiliers, aux créances à recevoir – projets établissement et aux projets à l'étude	1 513	1 165
Coûts directs imputés aux coûts d'expertise et au système d'information sur les immeubles du réseau	1 364	1 179
	11 209	10 643

10. CRÉANCES

	2009	2008
Montant à recevoir du gouvernement du Québec	25 269	23 237
Agences de la santé et des services sociaux	20 659	19 041
Établissements du réseau de la santé	892	4 250
Intérêts à recevoir sur les dérivés	2	675
Autres	391	388
	47 213	47 591

Le 24 octobre 2007, le ministère de la Santé et des Services sociaux a précisé que le transfert de propriété en faveur de la Corporation des actifs du projet Index-patient maître (IPME) ne prendra effet qu'au terme des travaux réalisés. Au 31 mars 2009, les créances relatives aux agences de la santé et des services sociaux incluent les coûts du projet IPME pour un montant de 19,7 M\$ (2008 :17,9 M\$).



Notes complémentaires

AU 31 MARS 2009 (EN MILLIERS DE DOLLARS)

11. LOYERS À RECEVOIR

Au 31 mars 2000, la Corporation enregistrait une subvention à recevoir du ministère de la Santé et des Services sociaux pour les intérêts courus, mais non exigibles relatifs aux emprunts à long terme inscrits à ses états financiers. Comme la Corporation ne reçoit plus de subvention du ministère de la Santé et des Services sociaux, ce montant a été converti, avec l'accord du ministère, en « loyers à recevoir ». Ces loyers à recevoir seront remboursés à la Corporation par les établissements, sans intérêt, selon un calendrier de versements prédéterminés échéant en 2033.

Les montants à recevoir au cours des cinq prochaines années se détaillent comme suit :

2010	2011	2012	2013	2014
245	220	230	240	251

12. SOMMES À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC LIÉES À LA DETTE À LONG TERME

En vertu de sa loi, la Corporation dépose au Fonds d'amortissement afférent à des emprunts d'organismes de santé et de services sociaux du Québec géré par le ministère des Finances des sommes dédiées au remboursement d'une partie de ses dettes obligataires. Celles-ci ont généré un rendement de 4,6 % (2008 : 4,6 %).

Les montants des versements (retraits) en capital au cours des cinq prochains exercices se détaillent comme suit :

2010	2011	2012	2013	2014
1 320	1 320	1 320	(6 040)	1 000

13. PRÊTS

	2009	2008
Agences de la santé et des services sociaux (*)	823 268	820 466
Établissements du réseau de la santé (**)	1 110 783	1 024 489
Centre de la petite enfance (***)	24	4 762
Autres	1 058	1 416
	1 935 133	1 851 133

* Ces prêts incluent un montant de 337,2 M\$ (2008 : 351,8 M\$) relativement à des conventions de prêts échéant en 2023 et pour lesquelles il y a en contrepartie un financement à long terme. Les versements sur les prêts sont encaissables le 30 septembre et le 31 mars de chaque année et sont assortis d'une garantie par hypothèque mobilière. Les sommes reçues correspondent aux versements exigibles en capital et intérêts sur les dettes à long terme dont les taux d'intérêt varient en 2008 et 2009 entre 5,5 % et 10,5 % pour des échéances entre 2010 et 2023. Également, ces prêts incluent un montant à court terme de 486,1 M\$ (2008 : 468,7 M\$) qui consiste en des marges de crédit qui portent actuellement intérêt au taux des acceptations bancaires d'un mois + 0,30 %.

** Ces prêts incluent un montant de 1 067,7 M\$ (2008 : 989,4 M\$) qui consiste en des marges de crédit dont le taux équivaut actuellement au taux des acceptations bancaires + 0,30 %. Ces prêts incluent un montant de 43,1 M\$ (2008 : 35,1 M\$) qui fait l'objet de conventions de prêts à long terme échéant entre 2010 et 2029 et portent intérêt au taux des acceptations bancaires d'un mois + 0,30 %.

*** Ce prêt est à court terme et porte actuellement intérêt au taux préférentiel moins 0,5 %.

14. CRÉANCES À RECEVOIR – PROJETS ÉTABLISSEMENT

Les créances à recevoir - projets établissement comprennent tous les coûts directs majorés des honoraires de gestion et des intérêts, calculés au taux des acceptations bancaires d'un mois + 0,30 %, reliés aux projets de construction confiés à la Corporation par le réseau de la santé. Le remboursement de ces créances survient à l'achèvement du projet par l'encaissement du financement réalisé par l'établissement.

Notes complémentaires

AU 31 MARS 2009 (EN MILLIERS DE DOLLARS)

15. BIENS IMMOBILIERS

	2009			2008
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Immeubles en exploitation				
Terrains	100 790	–	100 790	100 060
Bâtiments	2 079 007	437 340	1 641 667	1 631 837
	2 179 797	437 340	1 742 457	1 731 847
Immeubles en cours de construction				
Terrains	77 149	–	77 149	67 764
Bâtiments	136 728	–	136 728	114 781
	213 877	–	213 877	182 545
Mobilier et équipement en location	43 898	34 361	9 537	13 320
Travaux de conservation	29 402	10 942	18 460	19 473
	2 466 974	482 643	1 984 331	1 947 235

FRAIS CAPITALISÉS AUX IMMEUBLES EN EXPLOITATION, AUX IMMEUBLES EN COURS DE CONSTRUCTION ET AU MOBILIER ET ÉQUIPEMENT EN LOCATION

Au cours de l'exercice, les frais suivants ont été capitalisés aux biens immobiliers :

	2009	2008
Intérêts sur emprunts à court terme	3 197	5 256
Charges générales et administratives	998	894

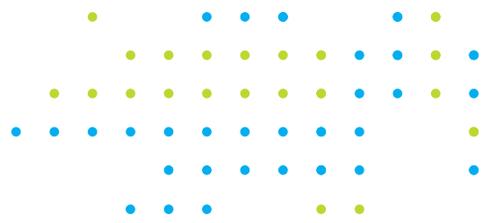
16. AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

	2009			2008
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Frais d'émission, d'escompte ou de prime liés à la dette à long terme	13 644	2 806	10 838	10 856
Développements d'applications et de logiciels*	20 225	–	20 225	13 019
Équipements et systèmes informatiques	1 747	1 047	700	759
Équipements informatiques Dossier de Santé du Québec*	1 616	–	1 616	1 328
Terrains cédés par baux emphytéotiques	1 486	–	1 486	1 486
Mobilier et équipement	1 327	897	430	523
Aménagements de locaux	2 094	568	1 526	1 620
Travaux internes	262	–	262	158
	42 401	5 318	37 083	29 749

* Le 31 mars 2008, le Conseil du trésor autorisait par le CT 206189 la nouvelle organisation et répartition des projets ainsi que le nouveau découpage du contour financier du Dossier de Santé du Québec pour un montant autorisé d'emprunt de 130,9 M\$. Ainsi, la Corporation détient la propriété de quatre projets. De plus, selon les directives du ministère de la Santé et des Services sociaux, la Corporation deviendra propriétaire des actifs du projet Index-patient maître (IPME) seulement aux termes des travaux réalisés.

FRAIS CAPITALISÉS AUX DÉVELOPPEMENTS D'APPLICATIONS ET DE LOGICIELS ET AUX ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES DOSSIER DE SANTÉ DU QUÉBEC

Au cours de l'exercice, les frais d'intérêt sur emprunts à court terme au montant de 0,2 M\$ (2008 : 0,2 M\$) ont été capitalisés à ces éléments d'actif.



Notes complémentaires

AU 31 MARS 2009 (EN MILLIERS DE DOLLARS)

17. COMPTES FOURNISSEURS ET RETENUES SUR CONTRATS À PAYER

	2009	2008
Montant dû au gouvernement du Québec	5 693	520
Agences de la santé et des services sociaux	1 238	3 417
Établissements du réseau de la santé	1 855	1 600
Autres	41 305	34 544
	50 091	40 081

18. INTÉRÊTS COURUS

	2009	2008
Apparentés – entités sous contrôle commun	31 081	39 748
Autres	636	4 237
	31 717	43 985

19. EMPRUNTS À COURT TERME

	2009	2008
--	------	------

Billets à escompte

Institutions financières, 0,98 %	19 967	618 878
Fonds consolidé de la Province de Québec, 0,55 % à 1,16 %	880 613	198 253
Fonds d'amortissement de la Province de Québec, 1,06 %	24 956	69 835
Financement Québec, 0,70 % à 0,72 %	275 308	797 247
Autres, 0,70 % à 1,06 %	320 153	197 312
Société de financement des infrastructures locales, 0,63 % à 0,72 %	263 506	144 742
Fiducie Plan Action changement climatique, 0,70 % à 0,74 %	188 436	–
Fonds des barrages QLK	–	3 622
Fonds redevances matières résiduelles	–	17 038

Billets au pair

Fonds de financement du gouvernement du Québec, 0,71 % à 1,14 %	223 489	–
Fonds d'amortissement de la Province de Québec	–	12 852
Fonds consolidé de la Province de Québec	–	43 511
	2 196 428	2 103 290

Notes complémentaires

AU 31 MARS 2009 (EN MILLIERS DE DOLLARS)

20. DETTE À LONG TERME

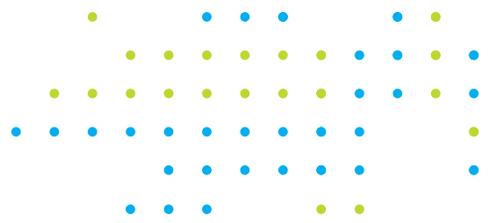
	2009	2008
Obligations :		
11 % échéant en 2019	10 000	60 050
Sans versement d'intérêt pour une période de 15 ans à 19 ans et portant intérêt pour le reste à des taux de 68 % à 156 % (taux effectif de 10,46 % à 10,51 %), échéant de 2013 à 2015 incluant intérêts capitalisables	125 264	118 576
Emprunts sur billets du Fonds de financement du gouvernement du Québec à des taux variant :		
3,63 % à 6,52 %, échéant de 2010 à 2039	1 341 504	1 333 579
6,77 % et 6,79 %, échéant en 2023	156 311	166 080
9,38 %, échéant en 2018 et 2021	23 288	25 304
Taux des acceptations bancaires canadiennes de trois mois moins écart de rendement nominal de 0,0355 %, échéant en 2039	116 400	116 400
Emprunts sur billets de Financement-Québec à des taux variant :		
6,40 %, échéant en 2016	371	601
8,32 %, échéant en 2019	411	452
9,38 %, échéant en 2018	377	419
Hypothèques de l'Immobilière SHQ garanties par des immeubles d'une valeur comptable de 122,9 M\$ à des taux variant :		
6,88 %, échéant de 2020 à 2023	11 774	12 976
7,5 % et 7,88 %, échéant de 2021 à 2029	4 266	4 408
8 %, échéant de 2028 à 2030	13 966	15 105
	1 803 932	1 853 950

Les montants des versements en capital à effectuer au cours des cinq prochains exercices se détaillent comme suit :

	Financement-Québec*	Fonds de financement du gouvernement du Québec*	Immobilière SHQ*	Autres non apparentés	Total des versements
2010	129	169 212	1 074	4 490	174 905
2011	129	124 598	1 154	17 449	143 330
2012	129	65 945	1 240	19 280	86 594
2013	129	65 545	1 332	22 203	89 209
2014	129	73 345	1 431	18 646	93 551

Des hypothèques mobilières grèvent, en faveur de la Corporation, la subvention ministérielle versée aux intervenants du secteur du réseau de la santé. Celles-ci peuvent être cédées aux créanciers non apparentés de la Corporation pour garantir leurs prêts.

* Entités sous contrôle commun



Notes complémentaires

AU 31 MARS 2009 (EN MILLIERS DE DOLLARS)

21. AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

	2009			2008
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Apports reportés	195 367	25 033	170 334	173 815
Loyers perçus d'avance	1 247	145	1 102	513
	196 614	25 178	171 436	174 328

Au cours de l'exercice, les contributions d'organismes apparentés (1,7 M\$) (2008 : 3,0 M\$) et non apparentés (0,2 M\$) (2008 : 3,8 M\$) pour financer des projets de construction se sont élevées à 1,9 M\$ (2008 : 6,8 M\$).

22. CAPITAL-ACTIONS

	2009	2008
Les actions de la Corporation d'hébergement du Québec sont détenues par le ministère des Finances.		
Autorisé		
5 000 000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 100 \$ chacune		
Émis et payé :		
100 000 actions	10 000	10 000

23. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers, la majorité des produits et des charges de la Corporation proviennent d'opérations conclues avec les agences de la Santé et des Services sociaux, les établissements et les organismes du réseau de la Santé et des Services sociaux, ainsi qu'avec le ministère de la Santé et des Services sociaux. Ces transactions sont mesurées à la valeur d'échange.

De plus, les immeubles acquis d'apparentés pour une contrepartie mineure ou nulle mesurée à la juste valeur s'élèvent à 0,1 M\$ (2008 : 5,9 M\$) avec une contrepartie équivalente aux apports reportés, au surplus d'apport ou aux produits et, donc, inscrits à une valeur comptable nette mineure ou nulle.

La Corporation est également apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. La Corporation n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations mesurées à la valeur d'échange ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

24. RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT ET DE CRÉDIT

La majorité des dettes à long terme sont émises à des taux d'intérêt fixes, réduisant ainsi au minimum les risques liés aux flux de trésorerie et aux taux d'intérêt. De plus, l'exposition au risque de taux d'intérêt de la dette à long terme est très limitée du fait que tous les coûts d'intérêt sont refacturés par le biais des baux de location au réseau de la santé et par les conventions de prêts. La Corporation est surtout exposée aux risques associés aux variations des taux d'intérêt de ses emprunts à court terme. La Corporation désigne certains swaps de taux d'intérêt pour gérer le risque de taux d'intérêt de certaines dettes.

Le risque de crédit est très limité puisque le ministère de la Santé et des Services sociaux reconnaît dans ses budgets de dépenses les engagements financiers que les établissements de santé ont contractés sur les baux et sur les prêts.

Notes complémentaires

AU 31 MARS 2009 (EN MILLIERS DE DOLLARS)

25. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ÉVENTUALITÉS

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Au 31 mars 2009, le solde non complété des contrats signés par la Corporation faisant l'objet d'obligations contractuelles totalise 79,1 M\$ (2008 : 96,9 M\$), dont 34,3 M\$ (2008 : 37,2M\$) pour des projets en cours, 24,9 M\$ (2008 : 35,6 M\$) pour des projets à l'étude et 17,5 M\$ (2008 : 21,7 M\$) pour les projets du Dossier de Santé du Québec pour lesquels la Corporation est propriétaire.

INSTRUMENTS DE CRÉDIT

Les instruments de crédit utilisés afin de répondre aux besoins de financement des clients de la Corporation représentent le montant maximal du crédit additionnel que la Corporation pourrait être obligée de consentir si les engagements sont entièrement utilisés.

Le montant total des instruments de crédit ne représente pas nécessairement les besoins de trésorerie et équivalents de trésorerie futurs, car ces instruments peuvent expirer ou être résiliés sans avoir donné lieu à des sorties de fonds. Le tableau ci-dessous présente les montants contractuels non utilisés.

	2009	2008
Prêts		
Agences de la santé et des services sociaux	416 214	396 658
Établissements du réseau de la santé	11 622	11 376
	427 836	408 034

ÉVENTUALITÉS

Réclamation d'assurance

Une réclamation de 35 M\$ a été acheminée aux assureurs relativement à l'incendie survenu à l'Hôtel-Dieu de Roberval en décembre 1998. De ce montant, une somme de 8,8 M\$ avait été versée par l'assureur au 31 mars 2009. À la date de préparation des états financiers, la Corporation n'était pas en mesure d'évaluer le montant additionnel qui pourrait résulter de cette réclamation. L'excédent des coûts sur la contribution de l'assureur sera déboursé par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

Financement des franchises attenantes aux polices d'assurance responsabilité civile et professionnelle des établissements participant au programme d'assurance de l'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux

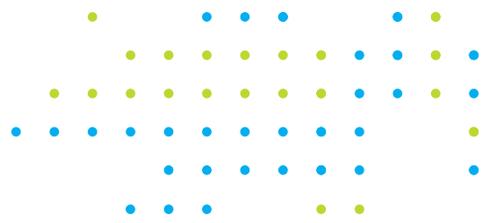
En vertu de l'article 472.1 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (L.R.Q., chapitre S-4.2), la Corporation peut être appelée à garantir l'exécution de toute obligation à laquelle une association reconnue par le ministre en vertu de l'article 267 de cette même loi est tenue relativement à la gestion d'une franchise afférente à un contrat d'assurance négocié et conclu par cette association à l'avantage de ses membres. Elle peut également avancer à cette association toute somme jugée nécessaire dans le cadre de cette gestion.

Le ministre peut, aux conditions déterminées par le gouvernement, rembourser à la Corporation toute somme qu'elle peut être appelée à verser en vertu de cette garantie.

Poursuites judiciaires et réclamations

Des poursuites judiciaires et des réclamations contre la Corporation, au montant de 42,4 M\$, sont en cours à la date de préparation des états financiers. Cependant, sur la foi des renseignements disponibles, la direction est d'avis qu'il est peu probable qu'une responsabilité quelconque soit considérée importante quant à ces réclamations et poursuites par rapport à la situation financière de la Corporation.

Le cas échéant, tout paiement par la Corporation sera soit comptabilisé aux charges de l'exercice, soit capitalisé aux immeubles selon la nature de la réclamation, ou soit réduit des provisions déjà inscrites aux livres, s'il y a lieu.



Notes complémentaires

AU 31 MARS 2009 (EN MILLIERS DE DOLLARS)

26. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

RÉGIMES DE RETRAITE

Les membres du personnel de la Corporation participent soit au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE), au Régime de retraite des fonctionnaires (RRF), au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS), administrés par un organisme du gouvernement du Québec. Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Pour l'exercice 2008-2009, le taux de cotisation de la Corporation au RREGOP est demeuré à 8,19% de la masse salariale et celui du RRPE et RRAS est demeuré stable à 10,54%.

Les obligations de la Corporation envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur. Les cotisations de la Corporation imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 0,6 M\$ (2008 : 0,5 M\$).

PROVISION POUR CONGÉS DE MALADIE ET VACANCES

La Corporation a modifié au cours de l'exercice sa méthode d'évaluation de la provision relative aux congés de maladie accumulés. La provision est dorénavant évaluée selon une méthode actuarielle qui tient compte de la répartition des prestations constituées. Ce changement d'estimation comptable a eu pour effet de diminuer de 0,2 M\$ la valeur de la provision au 31 mars 2009. L'effet de ce changement a été comptabilisé aux résultats de l'exercice.

	2009			2008
	Vacances	Maladie	Total	Total
Solde au début	902	1 099	2 001	1 946
Montants transférés *	–	–	–	49
Charge de l'exercice	868	189	1 057	1 147
Sous-total	1 770	1 288	3 058	3 142
Moins :				
Prestations versées au cours de l'exercice	788	491	1 279	1 141
Solde à la fin	982	797	1 779	2 001

* Les montants transférés représentent les vacances et maladies à payer ou radiées à la suite de transferts d'employés entre le gouvernement du Québec et la Corporation. Ces montants sont présentés dans le poste « Autres charges » des charges générales et administratives.

Le solde de cette provision est inclus au poste « Comptes fournisseurs et retenues sur contrats à payer ».

PROVISION POUR CONGÉS DE MALADIE

La Corporation dispose d'un programme d'accumulation des congés de maladie. Ce programme donne lieu à des obligations à long terme dont les coûts sont assumés en totalité par la Corporation.

Le programme d'accumulation des congés de maladie permet à des employés d'accumuler les journées non utilisées des congés de maladie auxquelles ils ont droit annuellement et de se les faire monnayer à 50% en cas de cessation d'emploi, de départ à la retraite ou de décès, et cela jusqu'à concurrence d'un montant représentant l'équivalent de 66 jours. Les employés peuvent également faire le choix d'utiliser ces journées accumulées comme journées d'absence pleinement rémunérées dans un contexte de départ en préretraite. Actuellement, ce programme ne fait pas l'objet d'une capitalisation pour en pourvoir le paiement.

Les obligations du programme d'accumulation des congés de maladie augmentent au fur et à mesure que les employés rendent des services à la Corporation. La valeur de cette obligation est établie à l'aide d'une méthode qui répartit le coût de ce programme sur la durée de la carrière active des employés.

Notes complémentaires

AU 31 MARS 2009 (EN MILLIERS DE DOLLARS)

Les hypothèses économiques à long terme utilisées pour déterminer la valeur actuarielle de la provision en fonction des différents régimes de retraite sont les suivantes :

	RREGOP	RRPE
Âge moyen de retraite	59	58
Promotion annuelle (%)	0,6	1,1
Facteur global d'ajustement (%)	118,85	121,6
Avantages sociaux (%)	125,1	128,0
Cessation d'emploi et décès (%)	95,0	95,0
Taux d'actualisation (%)	5,61 et 5,64	4,08
Progression des salaires (%)	3,25	3

PROVISION POUR VACANCES

Aucun calcul d'actualisation concernant la provision pour vacances n'est jugé nécessaire, puisque la Corporation estime que les vacances accumulées seront prises dans l'exercice suivant.

27. FLUX DE TRÉSORERIE

La trésorerie et équivalents de trésorerie qui figurent dans l'état des flux de trésorerie comprennent :

	2009	2008
Chèques en circulation moins encaisse	(4 778)	(3 070)

Les intérêts payés par la Corporation au cours de l'exercice s'élèvent à 174,4 M\$ (2008 : 232,3 M\$). Les intérêts encaissés par la Corporation au cours de l'exercice s'élèvent à 63,1 M\$ (2008 : 76,1 M\$).

De plus, des biens immobiliers ont été acquis à un coût total de 82,2 M\$ (2008 : 80,3 M\$), dont un montant de 71,6 M\$ (2008 : 59,8 M\$) déboursé au cours de l'exercice. Un montant de 18,2 M\$ (2008 : 18,6 M\$) a été déboursé au cours de l'exercice pour les acquisitions de l'exercice précédent. De plus, du solde de l'acquisition totale des biens immobiliers, 0,1 M\$ (2008 : 20,9 M\$) ont été acquis par la comptabilisation de l'excédent de la juste valeur des biens acquis sur leur coût lorsque la contrepartie était mineure ou nulle.

28. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2008 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2009.



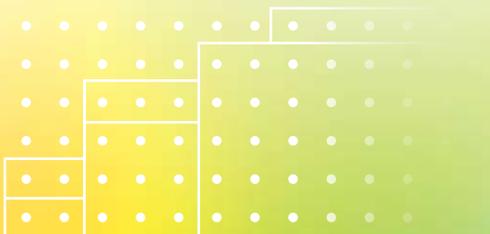
**CSSS - INSTITUT UNIVERSITAIRE
DE GÉRIATRIE DE SHERBROOKE**
HÔPITAL ET CENTRE D'HÉBERGEMENT ARGYLL
SHERBROOKE



CSSS DE MARIA-CHAPDELAINE
CENTRE MARIA-CHAPDELAINE
DOLBEAU



CSSS DE CHICOUTIMI
HÔPITAL DE CHICOUTIMI
CHICOUTIMI





Projets en planification



Région adm.	Nom du projet	Nom de l'installation	Nom de l'établissement	Municipalité	Description	Total immo.
03	CHSLD DE PONT-ROUGE	CLSC DE PORTNEUF (POINT DE SERVICES)	CSSS DE PORTNEUF	Pont-Rouge	Construction d'un CHSLD de 32 lits et d'un centre de jour de 25 places	8 598 913 \$
03	INSTITUT DE RÉADAPTATION EN DÉFICIENCE PHYSIQUE DE QUÉBEC	SERVICES DE RÉADAPTATION AUX ENFANTS ET AUX ADOLESCENTS	INSTITUT DE RÉADAPTATION EN DÉFICIENCE PHYSIQUE DE QUÉBEC	Québec	Agrandissement et mise à niveau au 2975, chemin Saint-Louis	25 240 983 \$
04	RÉSIDENCE LA PROVIDENCE	RÉSIDENCE LA PROVIDENCE	CSSS DE TROIS-RIVIÈRES	Trois-Rivières	Construction d'un CHSLD de 160 lits	21 906 000 \$
04	CHRTR – PAVILLON SAINTE-MARIE	PAVILLON SAINTE-MARIE	CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL DE TROIS-RIVIÈRES	Trois-Rivières	Redéploiement des services phase II (2 étages) – agrandissement et réaménagement	22 360 000 \$
04	CENTRE CLOUTIER-DU RIVAGE	CENTRE CLOUTIER-DU RIVAGE	CSSS DE TROIS-RIVIÈRES	Trois-Rivières	Réhabilitation de l'immeuble à la suite de l'affaissement des sols	9 487 000 \$
05	CH UNIVERSITAIRE DE SHERBROOKE – HÔPITAL FLEURIMONT	HÔPITAL FLEURIMONT	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SHERBROOKE	Sherbrooke	Agrandissement et réaménagement de l'Hôpital Fleurimont – Phase I	7 236 000 \$
06	HÔPITAL NOTRE-DAME DU CHUM	HÔPITAL NOTRE-DAME DU CHUM	CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL	Montréal	Réfection du système alarme-communication	6 179 000 \$
06	CENTRE D'HÉBERGEMENT JEANNE-LE BER	CENTRE D'HÉBERGEMENT JEANNE-LE BER	CSSS LUCILLE-TEASDALE	Montréal	Agrandissement et réaménagement	24 478 000 \$
06	HÔPITAL SAINTE-JUSTINE	CHU SAINTE-JUSTINE	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE SAINTE-JUSTINE	Montréal	Laboratoire – Niveau 3	5 051 000 \$
06	INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL	INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL	INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL	Montréal	Agrandissement et réaménagement du centre de recherche	26 791 000 \$
06	PAVILLON CÔTE-DES-NEIGES	PAVILLON CÔTE-DES-NEIGES	INSTITUT UNIVERSITAIRE DE GÉRIATRIE DE MONTRÉAL	Montréal	Agrandissement et réaménagement du centre de recherche	12 284 000 \$
06	PAV. MAISONNEUVE/PAV. MARCEL-LAMOUREUX	PAV. MAISONNEUVE/PAV. MARCEL-LAMOUREUX	HÔPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT	Montréal	Réaménagement et agrandissement de l'urgence	34 288 000 \$
06	CLSC NOTRE-DAME-DE-GRÂCE	CLSC DE NOTRE-DAME-DE-GRACE-MONTRÉAL-OUEST	CSSS CAVENDISH	Montréal	Relocalisation du CLSC	19 850 582 \$
06	CENTRE HOSPITALIER DE ST. MARY	CENTRE HOSPITALIER DE ST. MARY	CENTRE HOSPITALIER DE ST. MARY	Montréal	Agrandissement et réaménagement du service de dialyse	5 382 000 \$
06	HÔPITAL DU SACRÉ-COEUR DE MONTRÉAL	HÔPITAL DU SACRÉ-COEUR DE MONTRÉAL	HÔPITAL DU SACRÉ-COEUR DE MONTRÉAL	Montréal	Rénovation des services alimentaires	10 947 000 \$
07	PAVILLON DE GATINEAU	HÔPITAL DE GATINEAU	CSSS DE GATINEAU	Gatineau	Réaménagement de l'urgence	15 232 000 \$
11	HÔPITAL DE L'ARCHIPEL	HÔPITAL DE L'ARCHIPEL	CSSS DES ÎLES	Îles-de-la-Madeleine	Construction de 64 lits	13 963 000 \$
11	ASSS DE LA GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	ASSS DE LA GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	ASSS DE LA GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	Gaspé	Agrandissement et rénovation des locaux de l'agence	2 903 000 \$
12	CLSC DE LÉVIS	CENTRE D'HÉBERGEMENT DE LÉVIS	CSSS DU GRAND LITTORAL	Lévis	Construction d'un CHSLD de 95 lits et du CLSC adjacent au Manoir des Augustines	18 542 000 \$
12	HÔTEL-DIEU DE LÉVIS	HÔTEL-DIEU DE LÉVIS	HÔTEL-DIEU DE LÉVIS	Lévis	Agrandissement et réaménagement de l'urgence	25 608 000 \$
13	HÔPITAL CITÉ DE LA SANTÉ	HÔPITAL CITÉ DE LA SANTÉ	CSSS DE LAVAL	Laval	Aménagement d'un centre intégré de cancérologie	65 908 000 \$
14	CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL DE LANAUDIÈRE	CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL DE LANAUDIÈRE	CSSS DU NORD DE LANAUDIÈRE	Saint-Charles-Borromée	Agrandissement du bloc F pour relocaliser la chirurgie d'un jour	3 800 000 \$
15	HÔPITAL LAURENTIEN	HÔPITAL LAURENTIEN	CSSS DES SOMMETS	Sainte-Agathe-des-Monts	Construction neuve de 128 lits et réaménagement de 4 pavillons	29 582 000 \$
15	NOUVEAU CHSLD À SAINT-JÉRÔME	NOUVEAU CHSLD À SAINT-JÉRÔME	CSSS DE SAINT-JÉRÔME	Saint-Jérôme	Construction d'un CHSLD de 212 lits	28 735 000 \$
15	CSSS D'ARGENTEUIL	CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX D'ARGENTEUIL	CSSS D'ARGENTEUIL	Lachute	Construction d'un CHSLD de 131 lits	20 581 656 \$
16	HÔPITAL CHARLES LEMOYNE	HÔPITAL CHARLES LEMOYNE	HÔPITAL CHARLES LEMOYNE	Longueuil	Agrandissement de l'urgence	25 816 000 \$
16	CENTRE D'HÉBERGEMENT DU MANOIR-TRINITÉ	CENTRE D'HÉBERGEMENT DU MANOIR-TRINITÉ	CSSS PIERRE-BOUCHER	Longueuil	Construction neuve de 115 lits pour reloger la clientèle	19 778 000 \$
16	BUREAU DE LONGUEUIL/BOUL. LAFAYETTE	BUREAU DE LONGUEUIL/BOUL. LAFAYETTE	CENTRE JEUNESSE DE LA MONTÉRÉGIE	Longueuil	Construction neuve pour reloger le siège social du centre jeunesse	10 920 000 \$
16	CENTRE HOSP. KATERI MEMORIAL – TEHSAKOTITSEN : THA	CENTRE HOSP. KATERI MEMORIAL – TEHSAKOTITSEN : THA	CONSEIL DES MOHAWKS DE KAHNAWAKE	Kahnawake	Agrandissement et réaménagement du Kateri Memorial Hospital	17 431 000 \$
16	HÔPITAL DU HAUT-RICHELIEU	HÔPITAL DU HAUT-RICHELIEU	CSSS HAUT-RICHELIEU-ROUVILLE	Saint-Jean-sur-Richelieu	Relocalisation et agrandissement de l'urgence et agrandissement et réaménagement du 2 ^e étage	51 526 462 \$

CENTRE DE RÉADAPTATION EN DÉFICIENCE INTELLECTUELLE DE QUÉBEC





CENTRE D'HÉBERGEMENT DU BOISÉ
QUÉBEC



CSSS JARDINS-ROUSSILLON
CENTRE HOSPITALIER ANNA-LABERGE
CANDIAC



**MAISON DE NAISSANCES
DE LA CAPITALE-NATIONALE**
QUÉBEC



Projets en construction



Région adm.	Nom du projet	Nom de l'installation	Nom de l'établissement	Municipalité	Description	Total immo.
01	HÔPITAL RÉGIONAL DE RIMOUSKI	HÔPITAL RÉGIONAL DE RIMOUSKI	CSSS DE RIMOUSKI-NEIGETTE	Rimouski	Agrandissement et réaménagement des archives, de la pharmacie et de l'imagerie	16 979 000 \$
02	HÔPITAL DE DOLBEAU-MISTASSINI	HÔPITAL DE DOLBEAU-MISTASSINI	CSSS MARIA-CHAPDELAINE	Dolbeau-Mistassini	Agrandissement des cliniques externes et de la réadaptation et réaménagement de l'urgence	18 864 324 \$
03	HÔPITAL DU SAINT-SACREMENT	HÔPITAL DU SAINT-SACREMENT	CENTRE HOSPITALIER AFFILIÉ UNIVERSITAIRE DE QUÉBEC	Québec	Implantation du Centre universitaire de l'œil	19 233 000 \$
03	PAVILLON CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ LAVAL	PAVILLON CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ LAVAL	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE QUÉBEC	Québec	Agrandissement et rénovation du Centre de recherche du CHUL	47 278 000 \$
03	HÔPITAL DE L'ENFANT-JÉSUS	HÔPITAL DE L'ENFANT-JÉSUS	CENTRE HOSPITALIER AFFILIÉ UNIVERSITAIRE DE QUÉBEC	Québec	Construction d'un centre multidisciplinaire de développement de génie tissulaire	20 614 000 \$
03	MAISON DE NAISSANCE	ASSS DE LA CAPITALE-NATIONALE	ASSS DE LA CAPITALE-NATIONALE	Québec	Construction d'une maison de naissance	3 115 413 \$
03	CLSC JACQUES-CARTIER	CLSC DE LA JACQUES-CARTIER – LORETTEVILLE	CSSS DE QUÉBEC-NORD	Québec	Construction d'un nouvel édifice sur le site de l'Hôpital Chauveau	6 080 000 \$
04	HÔPITAL DU CENTRE-DE-LA-MAURICIE	HÔPITAL DU CENTRE-DE-LA-MAURICIE	CSSS DE L'ÉNERGIE	Shawinigan	Agrandissement et réaménagement sur trois niveaux du centre ambulatoire	27 046 000 \$
04	RÉSIDENCE AVELLIN-DALCOURT	RÉSIDENCE AVELLIN-DALCOURT	CSSS DE MASKINONGÉ	Louiseville	Agrandissement pour reloger les services de santé physique	17 476 000 \$
04	CHRTR – PAVILLON SAINTE-MARIE	PAVILLON SAINTE-MARIE	CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL DE TROIS-RIVIÈRES	Trois-Rivières	Implantation du campus de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal	11 619 000 \$
05	CSSS DE MEMPHRÉMAGOG	CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE MEMPHRÉMAGOG	CSSS DE MEMPHRÉMAGOG	Magog	Ajout de 72 lits, réaménagement de 28 lits et agrandissement de l'urgence	32 705 000 \$
05	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SHERBROOKE – HÔTEL-DIEU	HÔTEL-DIEU DE SHERBROOKE	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SHERBROOKE	Sherbrooke	Agrandissement et réaménagement de l'urgence et des services ultra-spécialisés	112 273 000 \$
06	INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL	INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL	INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL	Montréal	Agrandissement du bloc opératoire	31 583 000 \$
06	HÔPITAL DU SACRÉ-COEUR DE MONTRÉAL	HÔPITAL DU SACRÉ-COEUR DE MONTRÉAL	HÔPITAL DU SACRÉ-COEUR DE MONTRÉAL	Montréal	Agrandissement et réaménagement de l'urgence	28 688 000 \$
06	PAV. MAISONNEUVE/PAV. MARCEL-LAMOUREUX	PAV. MAISONNEUVE/PAV. MARCEL-LAMOUREUX	HÔPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT	Montréal	Agrandissement et réaménagement de la radio-oncologie	36 337 000 \$
06	HÔPITAL CHARLES LEMOYNE	HÔPITAL CHARLES LEMOYNE	HÔPITAL CHARLES LEMOYNE	Greenfield Park	Construction d'un centre intégré de lutte contre le cancer	99 452 000 \$
06	HÔPITAL DU SACRÉ-COEUR DE MONTRÉAL	HÔPITAL DU SACRÉ-COEUR DE MONTRÉAL	HÔPITAL DU SACRÉ-COEUR DE MONTRÉAL	Montréal	Aménagement d'une unité de 14 lits de soins coronariens	4 424 000 \$
07	PAVILLON DU CENTRE HOSPITALIER PAPINEAU	HÔPITAL DE PAPINEAU	CSSS DE PAPINEAU	Gatineau	Agrandissement et réaménagement	27 431 000 \$
07	PAVILLON DE GATINEAU	HÔPITAL DE GATINEAU	CSSS DE GATINEAU	Gatineau	Consolidation des services de radiothérapie et d'oncologie	27 482 000 \$
07	PAVILLON DE HULL	HÔPITAL DE HULL	CSSS DE GATINEAU	Gatineau	Réaménagement et agrandissement de l'urgence	21 477 000 \$
08	HÔPITAL PSYCHIATRIQUE DE MALARTIC	HÔPITAL PSYCHIATRIQUE DE MALARTIC	CSSS DE LA VALLÉE-DE-L'OR	Malartic	Agrandissement, rénovation fonctionnelle et sécurité-vétusté	15 286 000 \$
10	CENTRE DE SANTÉ ISLE-DIEU	CENTRE DE SANTÉ ISLE-DIEU	CRSSS DE LA BAIE-JAMES	Matagami	Rénovation fonctionnelle	5 594 000 \$
12	POINT DE SERVICE DU LITTORAL – CHARNY	POINT DE SERVICE DU LITTORAL – CHARNY	CR EN DÉFICIENCE PHYSIQUE CHAUDIÈRE-APPALACHES	Lévis	Construction neuve	16 799 000 \$
12	HÔPITAL DE MONTMAGNY	HÔPITAL DE MONTMAGNY	CSSS DE MONTMAGNY-L'ISLET	Montmagny	Agrandissement et réaménagement des services ambulatoires, de l'urgence et des soins intensifs	24 057 131 \$
15	CENTRE D'HÉBERGEMENT MANOIR DE LA POINTE BLEUE	CENTRE D'HÉBERGEMENT MANOIR DE LA POINTE BLEUE	CSSS DES PAYS-D'EN-HAUT	Sainte-Marguerite-Estérel	Construction d'un CHSLD de 112 lits	20 979 000 \$
15	HÔPITAL DE SAINT-EUSTACHE	HÔPITAL DE SAINT-EUSTACHE	CSSS DU LAC-DES-DEUX-MONTAGNES	Saint-Eustache	Agrandissement et réaménagement	44 824 000 \$
15	CLSC DE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE	CLSC DE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE	CSSS DE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE	Sainte-Thérèse	Construction d'un CLSC	15 291 000 \$
16	CLSC CHÂTEAUGUAY	CLSC CHÂTEAUGUAY	CSSS JARDINS-ROUSSILLON	Châteauguay	Construction neuve pour relocaliser le CLSC	12 663 000 \$
16	HÔPITAL ANNA-LABERGE	CENTRE HOSPITALIER ANNA-LABERGE	CSSS JARDINS-ROUSSILLON	Châteauguay	Stationnement	1 644 382 \$
16	HÔPITAL BROME-MISSISQUOI-PERKINS	HÔPITAL BROME-MISSISQUOI-PERKINS	CSSS LA POMMERAIE	Cowansville	Agrandissement et réaménagement des secteurs du centre ambulatoire et de l'urgence	21 727 000 \$
16	CENTRE HOSPITALIER DE GRANBY	HÔPITAL DE GRANBY	CSSS DE LA HAUTE-YAMASKA	Granby	Agrandissement et réaménagement du secteur de l'urgence	20 641 000 \$
16	HÔTEL-DIEU DE SOREL	HÔTEL-DIEU DE SOREL	CSSS DE SOREL-TRACY	Sorel-Tracy	Réaménagement de l'urgence	13 169 100 \$

CENTRE D'HÉBERGEMENT DU BOISÉ
QUÉBEC





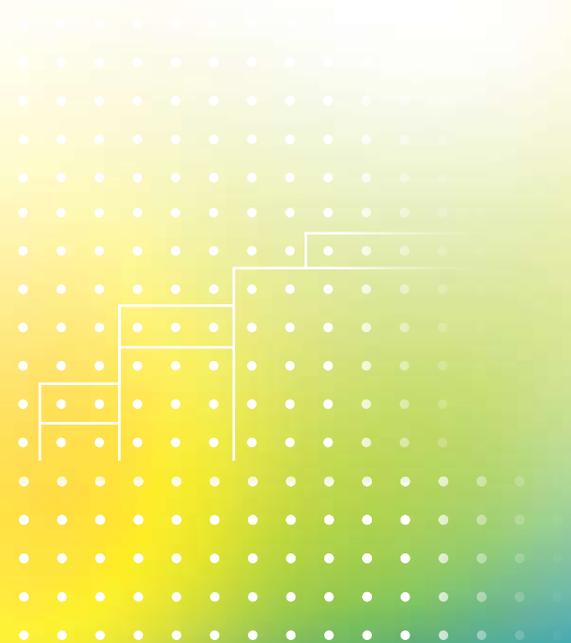
CSSS PIERRE-BOUCHER
HÔPITAL PIERRE-BOUCHER
LONGUEUIL



**CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE
DE QUÉBEC**
*CENTRE DE GÉNOMIQUE ET CENTRE DE RECHERCHE
DU CHUL*
QUÉBEC



CSSS DE LA VIEILLE-CAPITALE
*CENTRE D'HÉBERGEMENT
ET CLSC LIMOULOU*
QUÉBEC



Réception avec
réserve en 2008-2009

Nouveau cadre de gestion



CSSS – INSTITUT UNIVERSITAIRE DE GÉRIATRIE
DE SHERBROOKE

HÔPITAL ET CENTRE D'HÉBERGEMENT ARGYLL
SHERBROOKE

Réceptiendaire du Prix d'architecture de la Ville de Sherbrooke
dans la catégorie *Institution, commerce et industrie*

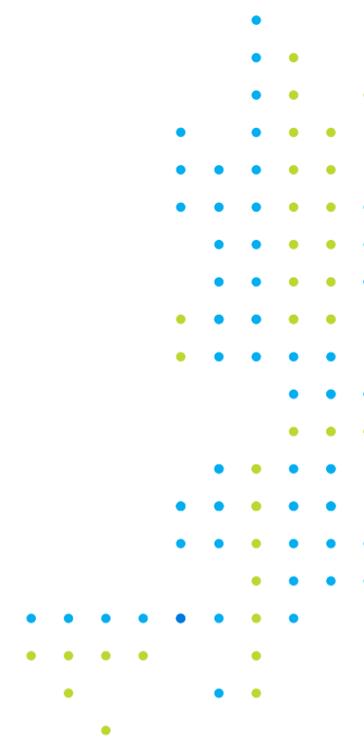
Région adm.	Nom du projet	Nom de l'installation	Nom de l'établissement	Municipalité	Description	Total immo.
02	HÔPITAL DE CHICOUTIMI (PAV. SAINT-VALLIER)	HÔPITAL DE CHICOUTIMI	CSSS DE CHICOUTIMI	Saguenay	Réaménagement des laboratoires de biochimie et d'hématologie	7 515 000 \$
02	HÔPITAL ET CENTRE DE RÉADAPTATION DE JONQUIÈRE	HÔPITAL ET CENTRE DE RÉADAPTATION DE JONQUIÈRE	CSSS DE JONQUIÈRE	Saguenay	Implantation d'un centre de services ambulatoires	19 745 000 \$
02	HÔPITAL DE CHICOUTIMI (PAV. SAINT-VALLIER)	HÔPITAL DE CHICOUTIMI	CSSS DE CHICOUTIMI	Saguenay	Agrandissement de la radio-oncologie	19 630 000 \$
03	HÔPITAL DE L'ENFANT-JÉSUS	HÔPITAL DE L'ENFANT-JÉSUS	CENTRE HOSPITALIER AFFILIÉ UNIVERSITAIRE DE QUÉBEC	Québec	Réaménagement de l'urgence	24 871 000 \$
03	CENTRE D'HÉBERGEMENT SAINT-CHARLES	INFO-SANTÉ	CSSS DE LA VIEILLE-CAPITALE	Québec	Construction d'un CHSLD de 128 lits	29 093 000 \$
03	HÔPITAL LAVAL	INST. UNIV. DE CARDIOLOGIE ET PNEUMOLOGIE DE QUÉBEC	INST. UNIV. DE CARDIOLOGIE ET PNEUMOLOGIE DE QUÉBEC	Québec	Développement du Centre de recherche – Phase II et stationnement	32 944 000 \$
03	CLSC DE LA HAUTE-VILLE	CLSC DE LA HAUTE-VILLE	CSSS DE LA VIEILLE-CAPITALE	Québec	Agrandissement et réaménagement	4 350 000 \$
03	MAISON DES AMBULANCIERS	MAISON DES AMBULANCIERS	ASSS DE LA CAPITALE-NATIONALE	Lac-Jacques-Cartier	Réfection de la résidence des ambulanciers du poste de l'Étape	447 000 \$
05	HÔPITAL ET CENTRE D'HÉBERGEMENT D'YOUVILLE	HÔPITAL ET CENTRE D'HÉBERGEMENT D'YOUVILLE	CSSS – INSTITUT UNIVERSITAIRE DE GÉRIATRIE DE SHERBROOKE	Sherbrooke	Agrandissement et réaménagement du Pavillon d'Youville	4 483 000 \$
06	HÔPITAL SAINT-LUC DU CHUM	HÔPITAL SAINT-LUC DU CHUM	CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL	Montréal	Ascenseurs et travaux de sécurité-incendie	9 107 000 \$
06	HÔTEL-DIEU DU CHUM	HÔTEL-DIEU DU CHUM	CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL	Montréal	Actualisation du plan d'orientation clinique, volet recherche	8 500 000 \$
06	HÔTEL-DIEU DU CHUM	HÔTEL-DIEU DU CHUM	CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL	Montréal	Cardiologie tertiaire à l'Hôtel-Dieu et neurosciences à l'Hôpital Notre-Dame	14 508 000 \$
14	CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL DE LANAUDIÈRE	CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL DE LANAUDIÈRE	CSSS DU NORD DE LANAUDIÈRE	Saint-Charles-Borromée	Agrandissement et réaménagement de l'urgence	22 431 000 \$
16	CLSC DE BELOEIL	CLSC DE BELOEIL	CSSS RICHELIEU-YAMASKA	Beloil	Construction d'un carrefour de services intégrés	7 995 000 \$
16	HÔPITAL CHARLES LEMOYNE	HÔPITAL CHARLES LEMOYNE	HÔPITAL CHARLES LEMOYNE	Longueuil	Construction d'un stationnement étagé	14 729 000 \$
16	CENTRE D'HÉBERGEMENT ET CLSC DE COTEAU-DU-LAC	CENTRE D'HÉBERGEMENT ET CLSC DE COTEAU-DU-LAC	CSSS DE VAUDREUIL-SOULANGES	Coteau-du-Lac	Construction neuve pour reloger le point de service du CLSC à Saint-Polycarpe	1 816 000 \$
16	CENTRE MONTÉRÉGIEEN DE RÉADAPTATION	CENTRE MONTÉRÉGIEEN DE RÉADAPTATION – LONGUEUIL	CENTRE MONTÉRÉGIEEN DE RÉADAPTATION	Longueuil	Relocalisation du 388, rue Lamarre, Longueuil	2 763 000 \$
17	RÉGIE RÉGIONALE DU NUNAVIK	RRSSS DU NUNAVIK	RRSSS DU NUNAVIK	Kuuujuaq	Construction de 54 unités de logement pour le personnel au Nunavik	22 663 000 \$

CSSS DE MASKINONGÉ
RÉSIDENTE AVELLIN-DALCOURT
LOUISEVILLE



Projets | Nouveau cadre de gestion

Région adm.	Nom du projet	Nom de l'installation	Nom de l'établissement	Municipalité	Description	Total immo.
06	CSSS DORVAL-LACHINE-LASALLE – HÔPITAL DE LASALLE	HÔPITAL DE LASALLE	CSSS DE DORVAL-LACHINE-LASALLE	Montréal	Projet de réaménagement et d'agrandissement de l'urgence	26 156 413 \$
07	CSSS DU PONTIAC, PAVILLON PONTIAC	PAVILLON PONTIAC	CSSS DU PONTIAC	Shawville	Construction d'un CHSLD de 50 lits	12 940 794 \$





CSSS PIERRE-BOUCHER
CENTRE D'HÉBERGEMENT DE CONTRECOEUR
CONTRECOEUR



**CENTRE DE RÉADAPTATION EN DÉFICIENCE
INTELLECTUELLE DE QUÉBEC**
QUÉBEC



CSSS DE CHICOUTIMI
HÔPITAL DE CHICOUTIMI
CHICOUTIMI



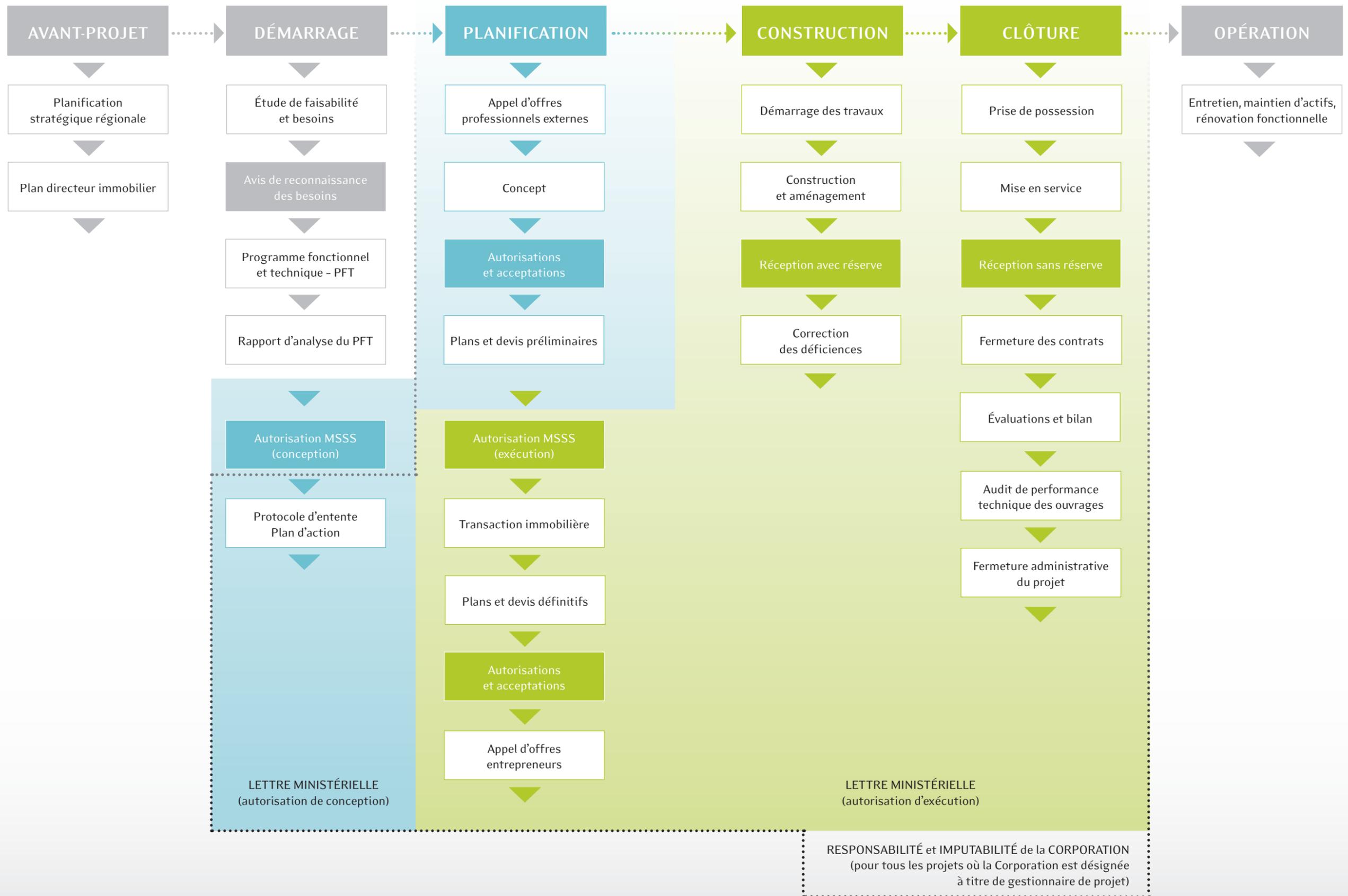
Cycle de vie d'un projet

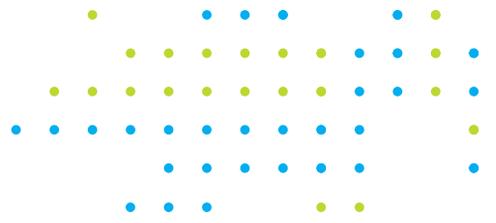


CSSS – INSTITUT UNIVERSITAIRE
DE GÉRIATRIE DE SHERBROOKE
HÔPITAL ET CENTRE D'HÉBERGEMENT ARGYLL
SHERBROOKE

Récipiendaire du Prix d'architecture de la Ville
de Sherbrooke dans la catégorie *Institution, commerce et industrie*

Cycle de vie d'un projet





Le système qualité de la Corporation est accrédité ISO 9001 pour l'ensemble de ses activités depuis juin 2005.

La Corporation est membre du Conseil du développement durable du Canada.

Publié par la Corporation d'hébergement du Québec

Graphisme : GRAPHISSIMO | COMMUNICATION VISUELLE